

Séance 508 : Conséquences des migrations internationales sur les régions de départ

Transferts de revenus, investissements, obligation de dons ? Les usages économiques et sociaux de l'argent de la migration au Sénégal (Dakar, Touba, Kaolack) et au Mali (Bamako, Kayes).

Babacar Ndione (Socio-démographe, Consultant, Dakar) et Richard Lalou (IRD-LPED)

Introduction

On estime à plus de 100 milliards de dollars US les flux annuels de transferts financiers des travailleurs migrants résidant dans les pays industrialisés vers les pays en développement (World Bank, 2003). Cependant, plusieurs études s'accordent à dire que les estimations faites à partir du système bancaire international sous-évaluent considérablement l'ampleur de ces mouvements financiers, une part importante des envois de fonds des émigrés empruntant des voies non officielles (Babou, 2002 ; Ghosh, 2000 ; Simon, 1990 ; Tall, 1995). En dépit de cette difficulté, il est incontestable que les transferts effectués par les émigrés sont une source de devises substantielle pour les pays de départ et une manne financière importante pour les communautés d'origine (Appleyard, 1986 ; Banque mondiale, 2000 ; Simon, 1990). Par ailleurs, les compétences et les expériences acquises par les migrants dans les pays d'accueil sont susceptibles d'être intégrées, à leur retour ou en migration, à l'effort de développement national, et d'accroître ainsi les capacités institutionnelles dans certains secteurs clés de l'économie (OIM, 2001). En somme, grâce à ces transferts d'argent et de savoir-faire, les migrants internationaux sont aptes à fournir un important appui financier et technique au développement de leur pays d'origine.

Pour les pays d'émigration comme pour les organismes internationaux, la question de l'impact des transferts de fonds et de compétences des travailleurs migrants est au centre du débat sur la relation entre la migration et le développement. Ainsi que le soulignent plusieurs auteurs, il ne fait aucun doute que la migration internationale des travailleurs originaires des pays du sud génère en retour d'importants flux monétaires, notamment des pays du nord vers les pays d'origine (Blion et Verrière, 1998 ; Daum, 1993 ; Gubert, 1999 ; Lachaud, 1999 ; Ndione et Lombard, 2004 ; Quiminal, 1991 ; Simon, 2000). Cependant, si l'ampleur de ces transferts de fonds est désormais admise, leur impact réel sur le développement économique des pays et des régions bénéficiaires restent souvent controversés. En effet, peu d'études sont parvenues à montrer, comme le postule une certaine littérature, que les retours d'argent sont vecteurs d'un développement économique¹ local dans les régions de départ. Bien au contraire, nous pouvons nous demander si l'argent de la migration, en répondant de façon conséquente et durable à une stratégie de survie des ménages d'origine, n'est pas susceptible de déclencher, dans certains contextes, des formes de dépendance économique au sein des populations qui en bénéficient.

Les émigrés sont perçus comme des acteurs de « développement » ou de « co-développement » ou encore comme des promoteurs de projets économiques et sociaux. Mais quelle est la portée effective de leurs actions en faveur de leur société d'origine ? Les enjeux financiers attribués souvent de façon péremptoire aux flux de transferts des émigrés de même que les articulations établies entre migration et développement ne doivent-ils pas être reconsidérés en fonction de la diversité des trajectoires individuelles et des projets de départ, des processus d'insertion dans les pays de destination et des expériences professionnelles ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous analysons trois niveaux d'impact des envois de fonds émigrés sur le développement des pays d'origine : l'aide aux familles d'origine, les projets sociaux de type communautaire et les investissements économiques à caractère productif. Si l'on considère,

¹ En revanche, la contribution de l'argent de la migration au développement social des zones de départ est plus net.

comme beaucoup d'auteurs, que la décision de migrer à l'étranger est de nature collective et qu'elle répond à un arrangement économique tacite entre les membres du ménage (Gregory et Piché, 1981 ; Harbison, 1981 ; Ndione et Lalou, 2004 ; Root et De Jong, 1991 ; Stark, 1980, 1984), la prise en charge des besoins de base de la famille d'origine (alimentation, cérémonies, santé, logement) par le migrant doit donc constituer une fonction primordiale des transferts d'argent. A cet égard, les dons réalisés par les migrants peuvent être analysés comme une réponse aux besoins de survie du ménage, traduisant la contrepartie proportionnelle et équilibrée d'un premier don : l'appui du ménage au départ du migrant. En ce sens, la migration est donc bien une stratégie familiale qui répond à la précarité économique du ménage.

Les actions de solidarité envers l'entourage social et la communauté d'origine du migrant constituent un autre domaine de financement (Daum, 1993, 1998 ; Husson et Sall, 2001 ; Neu et col., 2000). Celui-ci peut absorber une partie assez importante des envois de fonds (Ndione et Lombard, 2004). Regroupés en associations villageoises ou de quartier urbain, ou au sein d'organisations ethniques ou religieuses, les migrants mobilisent des fonds pour le développement de leurs terroirs et de leurs espaces de référence. Il s'agit généralement d'investissements sociaux, culturels et symbolique (écoles, centres de santé, forages d'eau potable, lieux de culte), et plus rarement économique (réalisation de micro-projets). Ces formes de solidarité collective expriment souvent l'appartenance et l'attachement à un même groupe identitaire. Elles impulsent généralement aussi une réelle dynamique de changement social et de transformation de l'espace local. Les dons des migrants constitueraient ainsi un palliatif à des investissements sociaux publics souvent insuffisants dans le pays d'origine ; l'impact économique de ces investissements demeurant pour sa part plutôt marginal (Ndione et Lombard, 2004).

Une fraction non moins importante des transferts de fonds émigrés est susceptible d'être affectée à des investissements économiquement productifs, notamment par la création de micro-projets générateurs d'emplois directs. Par ailleurs, les transferts de compétence et de savoir-faire acquis en pays d'accueil, s'ils sont orientés vers certains secteurs productifs de l'économie, peuvent apporter une contribution significative au développement du pays d'origine.

Trois études supportent ces réflexions. La première, réalisée dans les villes sénégalaises de Dakar/Pikine et de Touba, est une enquête par questionnaire menée en 1997/98 auprès de 1713 ménages et 6311 individus migrants et non-migrants. La seconde enquête a été réalisée en 1996/97 dans quatre quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack auprès de 400 ménages et 4.044 individus. Ces deux enquêtes documentent notamment les transferts de fonds alloués aux besoins fondamentaux de la famille et les investissements collectifs, sociaux et culturels réalisés dans les zones d'étude. La troisième enquête a été réalisée au Mali, dans les régions de Bamako et de Kayes, sur un échantillon de 100 migrants de retour promoteurs de projets économiques.

Après avoir exposé brièvement les contextes économiques et socioculturels des zones d'enquête, nous présentons dans un premier temps les concepts, les données et les méthodes d'analyse. Dans une seconde étape, nous examinons l'effet des transferts de fonds des émigrés sur le budget de consommation des ménages et sur les investissements collectifs, sociaux et culturels en milieu d'étude. Ces analyses sont complétées par la place qu'occupent les investissements économiques financés par l'argent de la migration, comparée à celui consacré à la satisfaction des besoins familiaux et communautaires. A partir de ces résultats, nous discutons du rôle de l'environnement culturel et social d'origine des migrants sur l'économie migratoire, en mettant notamment en évidence les difficultés qu'éprouvent les migrants à concilier, selon leurs moyens et leurs parcours socioprofessionnels, les investissements dans les secteurs productifs avec les obligations familiales et communautaires.

Mali et Sénégal : deux dynamiques migratoires anciennes, importantes et largement tournées vers la survie des régions de départ

Le Sénégal et le Mali sont deux pays de la région ouest-africaine caractérisés par une forte dynamique migratoire internationale. Selon les résultats des enquêtes du Réseau sur les Migrations et

l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)², ces deux pays présentent (avec le Niger) les taux de migration nette les plus déficitaires de la sous-région : -0,49% pour le Sénégal, -0,58% pour le Niger et -0,63 pour le Mali. Par ailleurs, si l'on considère les migrations entre les pays du REMUAO et le reste du monde, le Sénégal et le Mali indiquent les déficits migratoires les plus importants : -0,29% et -0,18% respectivement (Traoré et Bocquier, 1998).

L'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal (EMUS), réalisée dans le cadre du projet REMUAO, signale que les migrations survenues entre 1988 et 1993 et dirigées vers les pays hors Réseau proviennent essentiellement des régions de Dakar (26%), de Saint-Louis (17%) et de Diourbel (13%), région de la ville de Touba (DPS, 1998). Dans une moindre mesure, les régions de Tambacounda, de Louga et de Kaolack sont aussi émettrices. Si Dakar, Touba et Kaolack participent activement à la migration internationale récente - par opposition à la migration ancienne des populations des régions de Saint-Louis et Tambacounda -, cette implication se fait selon des modalités assez différentes. Selon l'enquête Déterminants de l'Émigration Internationale au Sénégal (DEmIS, 1997/98), à Touba, la moitié des ménages étaient concernés par la migration internationale (de retour et actuelle) et près du tiers des ménages avaient au moins un de leurs membres à l'étranger, au moment de l'enquête. Ces tendances sont moins marquées à Dakar, puisque seulement 15% des ménages ont déclaré au moins un de leurs membres à l'étranger (Robin et col., 1999). Les résultats de l'enquête Déterminants de l'Émigration Internationale à Kaolack (DEmIK, 1997) signalent que 38,6% des ménages des quartiers d'étude sont des ménages migrants. Par ailleurs, la proportion de migrants partis vivre à l'étranger entre 1988 et 1997 représentant 8,8% de la population de Touba contre 6,5% à Dakar. A Kaolack, le total des migrants (actifs et de retour) recensé en 1997 représente 13,6% de la population soumise au risque de migrer à l'étranger. Les mêmes proportions calculées à partir de l'enquête DEmIS donnent 12,5% pour Dakar et 12,8% pour Touba (Ndione et col., 2005).

L'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU), réalisée elle aussi dans le cadre du projet REMUAO, permet d'apprécier l'importance des flux migratoires internationaux en fonction de la région d'origine et de la destination. Selon cette source, l'étranger constitue une destination privilégiée pour la région de Kayes : plus de 70% de l'émigration de cette région est orientée vers l'extérieur du Mali, dont une moitié vers les pays hors REMUAO (DNSI, 1996). Au même titre que Saint-Louis et Tambacounda (Sénégal), Kayes appartient au bassin du fleuve Sénégal dont la particularité est d'être un ancien foyer d'émigration internationale notamment vers la France (Kane et Lericollais, 1975 ; Condé et Diagne, 1986 ; Quiminal, 1991). Dans cette région, la migration internationale concerne presque deux ménages sur trois et touche 5 à 6% de la population en âge de travailler (Cissé, 1996). En outre, si l'on considère les migrations internationales de la période 1988-1992 relativement aux régions d'origine, on constate que 49% du volume des migrations en provenance de Kayes et 45% des flux migratoires en provenance de Bamako se dirigent vers les pays hors REMUAO. Ces deux régions ne sont suivies que de très loin par Ségou (23%), Koulikoro (20%) et Gao (18%).

Tous ces mouvements migratoires de main-d'œuvre se traduisent en retour par des flux de transferts monétaires. Les migrants internationaux rapatrient une partie de leurs revenus pour la prise en charge de leurs familles restées sur place, pour la mise en œuvre de projets sociaux au niveau de leur communauté d'origine et pour le développement de projets économiques productifs. Même si, comme le soulignent plusieurs auteurs, le processus migratoire international relève de paramètres à la fois économiques, politiques, socioculturels et environnementaux, la migration apparaît avant tout comme une réponse aux difficultés qu'éprouvent les populations des zones de départ. Les flux de transferts financiers constituent en ce sens une manifestation de l'attachement du migrant à sa société d'origine, ce lien relevant de principes de solidarité et d'obligations familiales et communautaires (prise en charge de la famille, mise en œuvre de projets sociaux, réalisation d'investissements symboliques). Les zones d'origine de la migration sont donc des espaces que les migrants reconstruisent et réinvestissent tant au niveau économique et social que symbolique et identitaire.

² En 1993, le CERPOD a coordonné une série d'enquêtes migratoires dans sept pays ouest-africains : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), près de 60 milliards de Fcfa (92,5 millions de dollars US) ont été rapatriés par les travailleurs sénégalais résidant à l'étranger en 1997 (Tall, 2002 : 563)³. L'enquête malienne sur la conjoncture économique et sociale évalue à plus de 16 milliards de Fcfa les remises des travailleurs maliens vivant à l'étranger en 1994 (Gubert, 1996). Une autre estimation réalisée à partir de l'enquête nationale sur les transferts de fonds des migrants maliens menée en 2003 propose 111,23 milliards de Fcfa pour l'année 2000 (soit 5,91% du PIB), 118,7 milliards pour l'année 2001 (5,39% du PIB) et 157,38 milliards pour l'année 2002 (6,67% du PIB)⁴. Ces chiffres sont naturellement en deçà de la réalité, les évaluations faites à partir du système bancaire ne prenant pas en compte toutes les modalités de transferts, notamment celles réalisées par voies informelles. Par ailleurs, le solde moyen ressources/dépenses des immigrés maliens et sénégalais en France était de 37% des ressources moyennes totales des ménages, soit trois fois le taux moyen d'épargne en France en 1996 (Blion et Verrière, 1998).

Les travailleurs migrants entreprennent également des initiatives d'investissement économique et productif dans leur région d'origine ou dans d'autres régions plus attractives, en fonction de leurs aspirations et des activités économiques qu'ils comptent développer. C'est dans cette optique qu'il faut considérer Dakar et Bamako comme lieux d'investissement et de retour importants : ces capitales économiques et administratives offrent aux migrants des opportunités plus importantes que les autres régions⁵. Ces centres urbains constituent de grands marchés où le potentiel de développement d'une activité économique est plus prometteur. Selon l'Enquête malienne de conjoncture économique et sociale (DNSI, 1994), la région de Kayes polarise l'essentiel des flux de transferts monétaires des émigrés maliens (61%), suivie de loin par Bamako et Ségou (9% chacune) et par Mopti et Tombouctou (6%). Pour les régions de Kayes et Bamako, la destination des émigrés explique les différences enregistrées dans les montants des flux de transferts, les envois de fonds en provenance d'Europe (et de France en particulier) étant beaucoup plus importants en volume que ceux en provenance d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Gubert, 1996).

Ces tendances migratoires internationales s'inscrivent aussi dans des contextes socio-économiques et environnementaux fragiles qui poussent les individus à réagir, souvent par la mobilité, pour tenter d'améliorer les conditions de vie de leurs familles. En effet, à l'instar de la plupart des pays d'Afrique sahélienne, le Sénégal et le Mali sont en crise économique et sociale profonde. Focalisée en milieu rural de certaines régions au début des années soixante-dix (vallée du Fleuve Sénégal notamment), cette crise s'est généralisée dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix et est même devenue un fait urbain. Dakar, la capitale sénégalaise, n'échappe pas à cette évolution. L'agglomération dakaroise abrite environ 54% de la population urbaine et 21% de la population totale du pays (DPS, 1998). Cette forte concentration de la population va de pair avec un regroupement des activités économiques et administratives. En 1985, la ville contribuait à 67% de la production industrielle et à 73% de la valeur ajoutée nationale (Antoine et col., 1995). Cependant, les équipements et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance urbaine. En effet, la région de Dakar est caractérisée par une crise sévère de l'emploi ; en 1988, le taux de chômage est estimé à 24% et atteint au sein de la tranche d'âge 20-24 ans 35% pour les hommes et 44% pour les femmes (DPS, 1991). En 1989, le nombre de jeunes en quête d'un premier emploi est particulièrement important : 67% du total des chômeurs pour les hommes et 52% pour les femmes. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 14% de la main-d'œuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi dakarois et 6,5% de la main-d'œuvre féminine (Antoine et col., 1995). Cette situation augmente la charge des chefs de ménage et accroît la pauvreté.

Situé au cœur du bassin arachidier, Touba est clairement une ville à part dans l'armature urbaine sénégalaise. Avec un taux d'accroissement annuel qui dépasse les 10% depuis les années soixante-dix,

³ IMF Databases (International Monetary Fund, Washington), 2000

⁴ M.K.Keita (2003), cité par Diarra S. (2004), Étude sur les statistiques des migrants au Mali. Rapport National, Projet Migration de main-d'œuvre, BIT-UE, p : 23.

⁵ C'est le cas pour les bénéficiaires du Programme Développement Local et Migration (PDLM) au Mali : selon les statistiques de l'Office des Migrations Internationales (OMI), les 404 projets de réinsertion, financés par la France entre 1996 et 2000, ont essentiellement été développés à Bamako et à Kayes.

la population de la ville se situerait à environ 500000 habitants⁶ et Touba serait désormais la deuxième ville du Sénégal. La spécificité de Touba est aussi religieuse et symbolique. Cette ville est à la fois la « projection spatiale de la confrérie mouride » et de son organisation socio-religieuse (Guèye, 2002). Comme l'ont souligné plusieurs auteurs, un des traits marquants du mouridisme est son rapport avec la migration. L'histoire du mouridisme est en effet une histoire d'expansion religieuse, économique et territoriale. Cette expansion commence, à l'époque coloniale, par la conquête des Terres-Neuves et le développement de la culture arachidière dans les marches orientales du pays wolof (Pélissier, 1966). Elle se poursuit après l'indépendance par de fortes migrations vers les principales villes du Sénégal (Dakar notamment) et par une importante adaptation du mouridisme au milieu urbain (Diop, 1980). Depuis le début des années quatre-vingts, les mourides se sont engagés fortement dans la migration internationale, orientée surtout vers le nord. Comme pour la migration en ville, l'installation des mourides à l'étranger s'appuie en grande partie sur des réseaux d'insertion sociale et professionnelle, généralement organisés autour des daahira, structure de base dans l'organisation confrérique (Ebin, 1993 ; Babou, 2000, 2002). Finalement, la littérature insiste sur la forte cohésion sociale de la communauté mouride, sur sa fonction identitaire et sur ses logiques d'entraide, particulièrement à l'œuvre en migration (Mboup, 2000).

Longtemps considérée comme le poumon de l'économie arachidière du Sénégal, la région de Kaolack a connu une forte décadence imputable à la crise agricole qui, depuis plus de deux décennies, perdure et apparaît désormais comme définitive. Ce passage d'une stabilité et d'une prospérité économique à la situation actuelle de crise permanente a bouleversé le régime migratoire des populations de la région. Les courants migratoires qui jadis, étaient de nature saisonnière, ont pris après une tendance définitive, faisant de la ville de Kaolack leur principal lieu d'aboutissement. Or, il est clair qu'à long terme, les potentialités d'emploi qu'offre la ville de Kaolack sont très faibles, se réduisant à la création spontanée de diverses activités dans le secteur informel en expansion limitée. En plus du croît naturel, la masse des ruraux qui s'installe en ville n'a fait qu'augmenter le nombre d'actifs qui déferlent sur le marché du travail. Il en résulte un accroissement du chômage urbain et l'apparition d'un sous-emploi chronique qui viennent remettre en cause tous les espoirs d'un avenir certain en ville. Dans ces conditions, les ménages vivent dans une situation de précarité économique et voient en la migration internationale une alternative de sécurité économique.

A partir de 1972, le Mali connaît une sécheresse quasi-permanente qui touche particulièrement la région de Kayes. Pour une économie qui repose essentiellement sur l'agriculture et dans une moindre mesure sur l'élevage, on assiste à une baisse sans cesse de la production agricole et une réduction significative du cheptel (Cissé, 1996). Le système de production est traditionnel en région de Kayes. Cette agriculture de subsistance subit les effets d'une pluviométrie irrégulière qui se traduit au fil des années par une augmentation du déficit céréalier et une destruction progressive du cheptel. Dans ces conditions, la production céréalière ne permet pas de couvrir les besoins de consommation annuelle des populations, de sorte que les ménages vivent dans une situation de difficulté économique quasi-permanente. Selon l'enquête malienne de conjoncture économique et sociale de 1994, 32% de la population de la région de Kayes vivent en dessous du seuil de pauvreté⁷.

A l'instar de Dakar, Bamako en tant que capitale et principale ville du Mali concentre la majorité de la population du pays et des activités économiques. Depuis plus de deux décennies, la ville connaît un afflux important de migrants en provenance des autres régions (Piché et col., 1995). La population de Bamako représente 40% de la population urbaine du Mali selon les données de l'EMMU de 1993 (DNSI, 1996). Cependant, avec la crise des finances publiques et les programmes d'ajustement structurel des années quatre-vingts, les perspectives d'emploi sont loin d'être rassurantes pour les

⁶ Estimation proposée par C. Guèye (2002 : 597). Cette évaluation plutôt « raisonnable » est proche de celle de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal. Car en l'absence de chiffres officiels, et compte tenu des enjeux politiques, les estimations oscillent aujourd'hui, selon les auteurs, entre 350.000 et 1.200.000 habitants. Le recensement général de la population de 2002 devrait bientôt statuer sur cette question si controversée. Quel que soit le chiffre avancé, tout le monde s'accorde néanmoins pour reconnaître que Touba est la seconde ville du Sénégal.

⁷ Ce seuil de pauvreté de 77.204 Fcfa est calculé en admettant que 2450 calories par jour constituent le minimum vital pour un individu, qu'un kg de riz apporte 3500 calories et que les dépenses non alimentaires représentent environ la moitié des dépenses alimentaires d'un ménage. Si p est le prix du riz au moment de l'enquête, le seuil est alors donné par : $S=1,5*(2450/3500)*p*365$. cf. Gubert, 1996, op.cit.

habitants de la capitale malienne. L'exode rural participe à la création d'un chômage urbain massif et à la marginalisation d'une part importante de la population urbaine. Ainsi, selon l'enquête de conjoncture économique et sociale de 1994, 9% de la population bamakoise vivent sous le seuil de pauvreté.

Données et méthodes

Trois études supportent nos réflexions. La première, réalisée dans les villes sénégalaises de Dakar et de Touba, est une enquête par questionnaire menée en 1997/98 auprès de 1740 ménages et 6311 individus migrants et non-migrants. L'échantillon a été établi à partir d'un sondage à deux degrés, stratifié au second degré sur le critère de la migration internationale. Les informations collectées auprès des ménages portent essentiellement sur la situation économique du ménage, sur les conditions d'habitat et sur les fonds reçus par le ménage. Le module sur la situation économique du ménage a documenté la possession de biens et d'entreprises agricoles et non agricoles financées notamment par l'argent de la migration internationale. Le module sur les fonds en provenance de l'étranger concerne les montants (financiers ou en nature) reçus par le ménage au cours des douze derniers mois, le lien de parenté du pourvoyeur avec le chef de ménage, la part des sommes d'argent alloué aux dépenses familiales (alimentation, frais de maison, scolarité, frais de santé, transport, immobilier, etc.), à l'investissement dans une entreprise (agricole et non agricole) et aux projets communautaires (construction/rénovation d'hôpital, d'école, de mosquée, etc.).

La seconde enquête a été réalisée en 1996/97 dans quatre quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack. Dans ces quartiers, nous avons dénombré 2546 ménages, dont 39% sont des ménages migrants. A partir de cette base de sondage, 400 ménages ont été enquêtés et 4.044 individus recensés. Comme pour l'enquête DEmIS, cette enquête documente notamment les transferts de fonds alloués aux ménages d'origine et aux investissements économiques et sociaux, à travers des questions sur les biens possédés et les fonds reçus par le ménage. Les questions sur les biens possédés ont permis de collecter des informations sur le niveau d'équipement des ménages en biens domestiques, en biens immobiliers et en autres biens. Ce module permet d'appréhender les différences de niveau d'équipement et de confort induites par la migration internationale, les informations étant collectées pour les ménages non-migrants au moment de l'enquête et pour les ménages migrants avant et après la première migration d'un membre. Les questions sur les fonds en provenance de l'étranger destinés aux ménages vivants au Sénégal ont permis d'apprécier les montants reçus au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, l'identité du pourvoyeur par rapport au chef de ménage, ainsi que la manière dont l'argent a été utilisé par ce ménage (entretien de la famille, investissement économique, réalisation de projets sociaux).

La troisième enquête a été réalisée au Mali, dans les régions de Bamako et de Kayes, sur un échantillon de 100 migrants de retour promoteurs de projets économiques. Les 100 individus sélectionnés ont été répartis également entre les deux zones d'enquête : 50 individus à Bamako et 50 à Kayes. Les cinquante individus de chacune des deux zones d'enquête ont été tirés selon la méthode des quotas, afin de prendre en compte leur répartition selon l'activité économique exercée (type de projet), le pays de dernière destination (Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Australe, Europe, Amérique, Asie), le milieu de résidence (urbain ou rural) et les modalités du retour (autonome ou dans le cadre d'un programme d'aide). Une première série de questions a trait aux caractéristiques socio-économiques et géographiques des émigrés et aux impacts sur l'évolution de chaque projet de réinsertion. Une deuxième série de questions concerne le parcours migratoire de l'individu et son influence sur le démarrage et l'évolution de chaque projet. Une troisième série de questions interroge l'évolution dans la durée des projets, en fonction de l'esprit d'entreprise des promoteurs, des capitaux investis, des difficultés rencontrées et des conditions dans lesquelles celles-ci ont été ou pas surmontées.

Les deux enquêtes réalisées au Sénégal (à Dakar, à Touba et à Kaolack) avaient comme objectif principal de saisir les déterminants de la migration internationale à partir de l'espace de départ du migrant. Les informations collectées à cet effet ne sont donc pas fournies par le migrant en personne (il est en principe absent), mais plutôt par les membres de sa famille restés sur place (en général le

chef de ménage). Cette approche ne permet certainement pas d'évaluer correctement les envois de fonds des émigrés. D'une part, le chef de ménage n'est pas sensé maîtriser tous les transferts d'argent effectués par un émigré membre de sa famille, notamment ceux réalisés par le biais des associations de migrants et destinés à la collectivité locale ou à un investissement dans un projet économique. Les fonds reçus par certains membres de la famille peuvent même lui échapper. Globalement, nous pouvons dire que les transferts monétaires réalisés hors de la sphère du ménage, lorsqu'ils ne transitent par le ménage, échappent probablement à ce dernier.

Compte tenu de ces contraintes, nous procéderons moins à une analyse sur les usages que les migrants font de l'argent qu'ils transfèrent qu'à une étude sur l'utilisation de ces transferts par les ménages d'origine. Toutefois, l'enquête réalisée au Mali permet de dépasser en partie cette contrainte. A Bamako et à Kayes, les données ont été collectées directement auprès des migrants (de retour) eux-même, qui ont fourni les informations sur les montants envoyés et les motifs d'envoi (utilisation envisagée des sommes transférées). La comparaison de ces deux sources permet d'atténuer les limites et les avantages de chacun des types d'information.

Définition des variables dépendantes

Nos analyses des flux d'argent vers le pays d'origine s'appuient essentiellement sur deux variables dépendantes. Nous considérons en premier lieu **le volume global des transferts** au cours des douze mois précédant la collecte, tels que nous les avons reconstitués à partir des dépenses déclarées par secteurs de consommation. Comme toutes mentions d'argent dans une enquête par questionnaire, les fonds reçus de l'étranger peuvent être sous-estimer ou faire l'objet de refus fréquents de déclaration. Toutefois, en procédant à partir des dépenses et des investissements assurés par l'argent de la migration, nous réduisons probablement les erreurs de déclaration par rapport à une notification du montant total. Par ailleurs, le taux de non-réponses à ces questions n'excède pas les dix pour cent parmi les ménages migrants (9,3%). **La part des dépenses alimentaires assurée par l'argent de la migration internationale** constitue la seconde variable expliquée par les modèles statistiques. Cet indicateur permet d'évaluer un niveau de dépendance des ménages migrants au regard de leurs dépenses essentielles.

Bien que les deux variables soient quantitatives, nous n'avons opté pour une analyse par régression linéaire multiple que pour l'étude des montants reçus par les ménages. La proportion des dépenses alimentaires assurée par l'argent de la migration présente une distribution bimodale qui viole les hypothèses de normalité et d'homoscédasticité. En outre, nous avons pu vérifier qu'une transformation de cette variable dépendante (transformation logarithmique) ne permet pas d'égaliser les variances.

Afin de tenir compte de son aspect bimodal, nous avons choisi de retenir une expression dichotomisée de cette variable à partir de la valeur moyenne. Nous distinguons ainsi les ménages migrants dont l'argent de la migration assure moins de 45% des dépenses alimentaires et ceux pour lesquels les dépenses alimentaires sont assurés à 45% ou plus par l'agent de la migration. Ainsi transformée, la variable a été analysée par régression logistique binaire. Afin de lever l'hypothèse non remplie d'indépendance des observations nous avons procéder au calcul d'estimateurs robustes de la variance.

La distribution des sommes reçus par les ménages présente également une dispersion fortement inégale par rapport à la moyenne. Toutefois, une transformation logarithmique a permis ici de normaliser la distribution et d'égaliser les variances. Nous avons donc procédé à une analyse par régression linéaire multiple du logarithme du montant total reçu par les ménages. Toutes les analyses multivariées ont été élaborées à partir de l'enquête DEmIS (Dakar, Touba), où seuls les ménages migrants ont été considérés (n=779).

Les modèles explicatifs

L'objectif de ces analyses est d'apprécier les effets spécifiques des caractéristiques socio-économiques du ménage et des caractéristiques des migrants sur l'importance des sommes d'argent envoyés au ménage et sur leurs utilisations.

Pour expliquer le **volume des sommes d'argent envoyés au ménage d'origine** nous avons considéré trois hypothèses. Tout d'abord, nous supposons que les montants reçus par les ménages dépendent de la capacité des migrants à réaliser des épargnes. Si nous considérons la littérature sur la migration internationale à partir des pays du Sahel, deux caractéristiques migratoires permettent d'approcher cet effet économique : Le lieu de destination et la durée de la migration (Guibert, 1996 ; Ndione et Lombard, 2004). Ainsi, nous avons identifié les migrants qui sont installés dans un pays du nord (au moins un migrant membre du ménage dans un pays du nord) et ceux qui sont parti depuis plus de 5 ans (au moins un membre du ménage parti il y a plus de 5 ans). De même, nous avons inclus dans le modèle le nombre de migrants, membres du ménage, qui ont une activité rémunérée à plein temps. Afin de considérer les envois d'argent provenant d'autres personnes, nous avons pris en compte l'existence de parents proches, non membres du ménage, résidant au moment de l'enquête à l'étranger.

Nous posons, dans un second temps, l'hypothèse que l'importance des envois d'argent dépend des besoins du ménage d'origine. Pour contrôler cet effet, nous avons introduit certaines caractéristiques du ménage, comme sa taille et sa composition par sexe et par âges. Concernant la structure des ménages, nous avons distingués les ménages composé de plus de 50% de femmes, les ménages formés d'au moins une personne de plus de 65 ans et les ménages dont plus de 40% des membres ont moins de 18 ans. Par ailleurs, nous avons pris en compte dans le modèle l'appartenance du migrant à un ménage multirésidentiel, c'est-à-dire de ménage qui se compose, entre autres, de personnes habitant dans un autre logement au Sénégal et qui sont considérées par le chef de ménage comme des membres du ménage (élèves confiés, épouse et enfants d'une union polygame...). Enfin, nous avons retenu le nombre de membres du ménage, non-migrants, qui ont une activité rémunérée à plein temps.

Selon notre troisième hypothèse, le volume des envois d'argent dépend de la force du lien de réciprocité entre le migrant et son ménage d'origine. Pour appréhender cette question, nous avons utilisé tout d'abord l'opposition entre Dakar et Touba. Chacune de ces deux zones urbaines correspondant à un espace économique et social particulier, présentant des caractéristiques locales et des dynamiques migratoires propres. Par ailleurs, nous avons pu observé, lors d'une recherche précédente, que le processus migratoire révélait à Dakar, plus qu'à Touba, des phénomènes d'individualisation et de distanciation avec le ménage d'origine (Lalou et Ndione, 2003). La scolarisation des migrants pouvant être un facteur favorisant un affaiblissement des liens de solidarité, nous avons aussi introduit dans le modèle le niveau d'instruction des migrants. La variable opératoire distingue ici les ménages dont la moitié ou plus des migrants n'ont jamais été à l'école. Enfin, nous avons pris en compte les migrants vivants dans le pays d'accueil avec leur épouse et/ou leurs enfants.

L'analyse du **niveau de dépendance du ménage**, au regard de ses besoins alimentaires, repose sur deux hypothèses principales. Tout d'abord nous supposons que la proportion des dépenses alimentaires assurées par l'argent de la migration dépend de l'activité économique des membres du ménage au Sénégal. Pour évaluer ce facteur, nous avons considéré le nombre de personnes, non-migrantes, qui ont une activité rémunérée à plein temps. De même, les variables qui caractérisent la taille et la composition du ménage, telles que présentées ci-dessus, ont été incluses dans le modèle : proportions de femmes, de jeunes et de personnes âgées dans le ménage, ménage multirésidentiel. Ces informations signalent ensemble, et a contrario, un niveau de dépendance économique à l'intérieur du ménage.

En second lieu, nous posons l'hypothèse que la dépendance alimentaire du ménage, résulte globalement de la quantité d'argent reçu de l'étranger. Dans les pays pauvres, la structure des dépenses de consommation des ménages est fortement commandée par l'alimentation. Ainsi au Sénégal, un peu plus de la moitié (52,9%) des dépenses sont consacrées à l'achat de denrées alimentaires (DPS, 2004). Une forte dépendance alimentaire suppose donc des envois importants d'argent. Pour tester cette hypothèse nous avons tout d'abord introduit le montant d'argent total reçu par le ménage. Cependant, l'inclusion de cette variable, aussi bien sous une forme continue qu'ordinaire, produit un modèle instable. Les très faibles effectifs des ménages qui soit reçoivent peu d'argent de la migration et qui sont néanmoins très dépendants sur le plan alimentaire (4,2% de l'échantillon), soit bénéficient d'une somme d'argent élevée et qui sont très peu dépendants pour les dépenses alimentaires (3,8% de l'échantillon) expliquent sans doute la difficulté du modèle à converger et l'importance de l'erreur standard sur cette variable. Pour contourner cette difficulté, nous avons évalué l'effet des transferts

d'argent sur le niveau de dépendance du ménage, en intégrant dans l'équation les caractéristiques de la migration. Comme pour le modèle précédent, nous avons considéré ici le pays de destination (au moins un migrant membre du ménage dans un pays du nord) et la durée du séjour à l'étranger (au moins un membre du ménage parti il y a plus de 5 ans). De même, nous avons pris en compte le nombre des migrants qui, pour un ménage donné, ont une activité rémunérée à plein temps. Enfin, le modèle contrôle les migrations collectives de ménage (regroupement familial), qui, logiquement exerce une ponction importante sur les revenus des émigrés.

La migration internationale : une stratégie de réduction de la pauvreté pour un nombre croissant de ménages sahéliens

La migration en Afrique a, sans aucun doute, un effet redistributif des revenus à l'intérieur les ménages d'origine et, à ce titre, constitue une véritable stratégie familiale de réduction des risques économiques. Ces aléas ont d'abord été ceux du climat, avec les sécheresses successives des années soixante-dix, qui ont fortement entamé les capacités agricoles et pastorales des populations sahéliennes. Cependant, la migration internationale n'est plus aujourd'hui un ajustement économique des seules populations rurales, en proie à une agriculture soumise à son milieu. Elle a également, depuis le milieu des années quatre-vingts, un rôle d'« amortisseur » dans la crise économique urbaine, marquée par une baisse du pouvoir d'achat et une forte contraction du marché de l'emploi formel et informel. Dans les villes sahéliennes aussi, l'émigration internationale est donc une stratégie familiale, même si les plus grandes de ces agglomérations induisent également des processus d'individualisation, à l'œuvre dans la migration (Lalou et Ndione, 2003).

Comme nous avons pu l'observer dans une étude antérieure, cet arrangement économique repose en premier lieu sur une redistribution des coûts de la migration au sein du ménage : coûts directs de l'émigration (visa, transport) et coûts d'opportunité, avec le départ d'un jeune actif (Lalou et Ndione, à paraître 2005). Le second terme de cet échange est la redistribution des profits de la migration avec la famille d'origine. C'est celui que nous allons examiner par le détail, à partir notamment des données de l'enquête DEMIS.

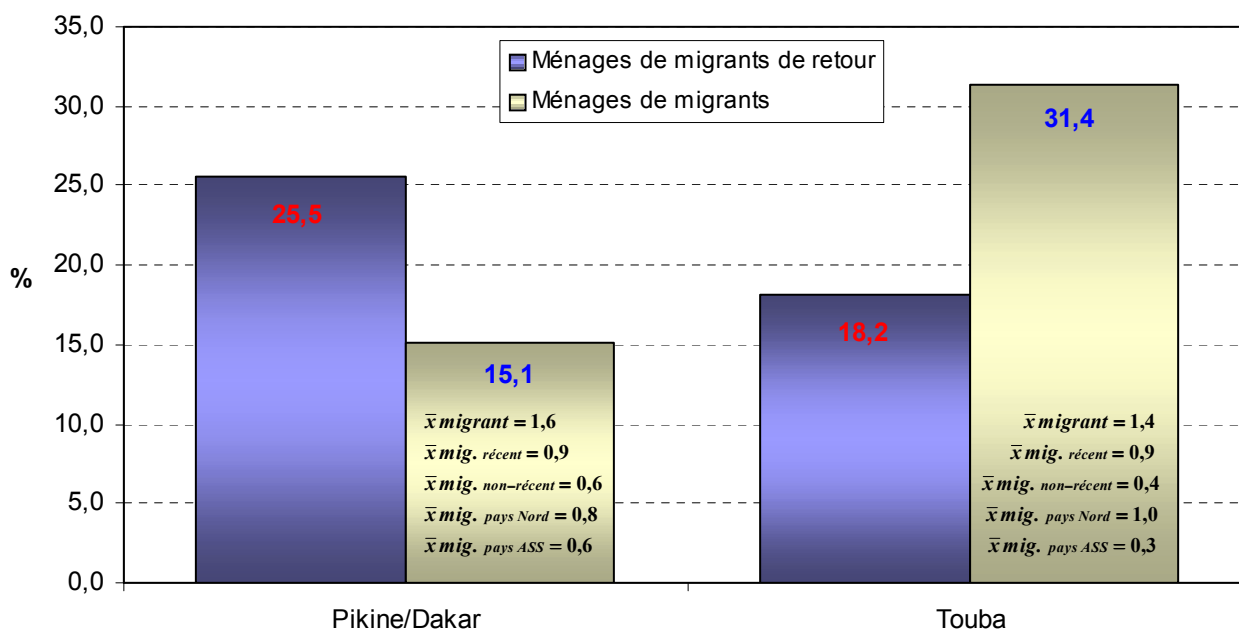
Importance du fait migratoire dans les ménages d'origine

Bien que l'enquête DEMIS n'ait pas été conçue pour mesurer les niveaux et les flux de la migration internationale, nous pouvons néanmoins tenter une première évaluation à l'échelle des individus et des ménages. Si nous rapportons les émigrants internationaux à la population de référence, soit les adultes de 18 ans et plus en fin de période, nous constatons alors que la proportion de personnes, parties vivre à l'étranger au cours des dix dernières années, représentent 6,5% de la population de Dakar/Pikine, contre 8,8% à Touba. Cette implication plus forte de la ville de Touba dans les dynamiques migratoires récentes s'accompagne aussi d'une orientation également plus marquée des flux migratoires vers les pays du nord et tout particulièrement vers l'Italie. Ainsi, la probabilité de migrer dans un pays du Nord, entre 1988 et 1997 est 2,3 fois plus forte à Touba (4,6%) qu'à Dakar/Pikine (2,0%).

Si l'on poursuit l'analyse au niveau du ménage, la migration internationale y apparaît clairement comme un phénomène dominant. Sur l'ensemble des deux villes sénégalaises, près d'un ménage sur cinq déclarait au moins un de ses membres vivant à l'étranger au moment de l'enquête (18,8%). A l'instar de ce que nous avons noté au niveau individuel, la migration internationale concernait davantage les ménages de Touba que de Dakar. Ainsi, comme l'illustre le graphique 1, les ménages migrants étaient 2,1 fois plus nombreux à Touba (31,4%) qu'à Dakar (15,1%). En contraste, les ménages de migrants de retour étaient plus nombreux dans la métropole sénégalaise (25,5%) qu'à Touba (18,2%). Enfin, nous relevons que la migration internationale survenue au cours des dix années précédant l'enquête représentait une réalité majeure des ménages de Touba, puisque plus du quart de ceux-ci (27,7%) étaient concernés par ce phénomène. En revanche, les ménages de Dakar/Pikine n'étaient que 17,4% à avoir récemment envoyé un de leurs membres vivre à l'étranger.

Les transferts d'argent pouvant dépendre du nombre de migrants dans le ménage et de leur destination, nous avons caractérisé la structure des ménages migrants en fonction de ces deux critères migratoires. Dans l'ensemble, les ménages possédaient en moyenne 1,5 membre vivant à l'étranger, dont 0,87 résidait dans un pays du Nord. Contrairement au premier critère, le nombre moyen de migrants dans les pays du nord variait assez fortement entre les deux villes sénégalaises. Tous les ménages migrants de Touba comptaient en moyenne un de leurs membres dans un pays du nord, alors qu'à Dakar ils n'étaient que quatre ménages sur cinq à avoir au moins un de leurs membres qui résidait dans un pays du nord. Inversement, trois ménages migrants de Dakar sur cinq enregistraient un membre vivant dans un pays d'Afrique subsaharienne, contre un ménage sur trois à Touba (voir graphique 1).

**Graphique 1. Statut migratoire des ménages selon le lieu d'enquête.
Enquête DEMIS, 1997/98.**



Pour clore cette caractérisation des ménages, signalons que leur taille au moment de l'enquête varie très sensiblement selon leur statut migratoire. Mais avant d'aller plus loin dans l'analyse, il faut préciser la notion de ménage, utilisée dans le cadre de l'enquête DEMIS.

La population d'étude, soit les migrants internationaux, a introduit d'emblée une difficulté conceptuelle et statistique. En règle générale, le ménage se définit par son unité résidentielle. Cependant, l'obligation de recueillir des informations sur les émigrants internationaux a contraint à revoir ce principe et à considérer qu'un ménage peut être réparti sur plusieurs résidences. Ainsi, dans le cadre du projet, un ménage comprend :

- Tout membre résidant actuellement dans le logement enquêté ;
- Toute personne ne résidant pas actuellement dans le logement, mais qui est considéré comme membre du ménage.

Ce faisant, un membre du ménage, n'est plus défini exclusivement par son lieu de résidence, mais aussi par rapport à ses fonctions et ses obligations vis-à-vis du ménage. Toute personne dont les responsabilités principales se rapportent au ménage enquêté au Sénégal et dont il est prévu qu'elle revienne vivre au sein de ce ménage, ou bien que sa famille, résidant actuellement dans le logement enquêté, le rejoigne dans le futur, est donc considéré comme membre du ménage.

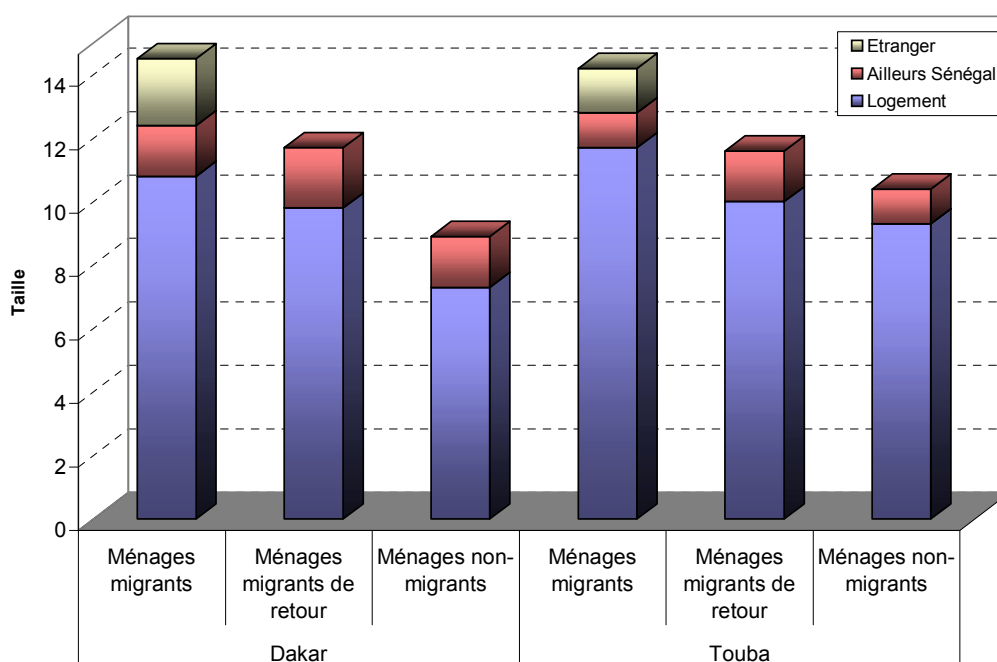
En plus de recueillir des informations sur les migrants internationaux, l'élargissement de la définition du ménage permet aussi de mieux appréhender une autre réalité sociologique de la population sénégalaise : la multirésidence. La polygamie, la migration rurale – urbaine, les modes d'occupation

des logements, la taille des ménages... sont en effet, avec la migration internationale, parmi les facteurs importants de la multirésidentialité des ménages urbains.

Dans cette perspective, un ménage peut se composer 1) des membres résidant dans le logement enquêté, 2) des personnes habitant dans un autre logement au Sénégal et qui sont considérées par le chef de ménage comme des membres du ménage (élèves confiés, épouses d'une union polygame...), et 3) des individus qui vivent à l'étranger et qui, comme les précédents, sont reconnus comme des membres légitimes du ménage d'origine.

Si nous considérons la structure des ménages, ainsi décomposés, selon le statut migratoire, nous constatons avec le graphique 2 que les ménages migrants (14,2 membres) sont généralement plus grands que les autres ménages. Ils ont en moyenne 2,6 personnes de plus que les ménages migrants de retour et 5,2 personnes de plus que les ménages non-migrants. Ces différences sont bien sûr à imputer en partie à la présence de migrants internationaux. Les ménages migrants sont composés de 1,8 migrants internationaux, contrairement aux autres ménages, qui par définition n'en possèdent pas. Toutefois, les ménages migrants demeurent plus grands, même lorsqu'on ne retient que les membres du ménage résidant dans le logement enquêté. Les ménages migrants comptent ainsi en moyenne 11,1 personnes, pour 9,9 personnes dans les ménages migrants de retour et 7,7 dans les ménages non-migrants. Il est à noter enfin que le nombre des membres du ménage habitant au Sénégal, mais hors du logement, ne varie pas vraiment selon le statut migratoire du ménage. Ils représentent entre 1,5 et 1,9 personnes, en moyenne.

Graphique 2. Taille des ménages au moment de l'enquête selon leur statut migratoire, le lieu de résidence de leurs membres et la ville d'enquête



La comparaison entre les ménages de Dakar et ceux de Touba indique peu de différences (graphique 2). Tout au plus pouvons-nous noter que les ménages de Dakar se composent de 0,7 migrant international de plus que les ménages de Touba ($p < 0,00001$), et que les ménages non-migrants de Touba sont significativement plus grands que ceux de Dakar (+ 1,5 personnes ; $p = 0,0015$). Au terme de cette analyse, nous observons que la migration internationale a concerné entre un tiers et la moitié des ménages enquêtés. Il s'agit donc d'un phénomène primordial, qui probablement agit sur les conditions de vie des ménages. Par ailleurs, nous constatons que les ménages de Dakar se caractérisent par un nombre plus élevé de migrants, tandis qu'à Touba, les ménages migrants sont plus nombreux et la migration est davantage orientée vers les pays du nord. Ces singularités sont importantes, dans la mesure où elles devraient influencer le volume des transferts d'argent. Enfin, nous notons que la

migration d'un individu à l'étranger tend à accroître la taille de son ménage d'origine, et par conséquent le nombre des personnes qui bénéficient des retours d'argent. Les membres non-migrants y sont plus nombreux que dans les autres ménages, et notamment par rapport aux ménages de migrants de retour (+1,25 personnes ; $p=0,0007$). Cet écart est encore plus net lorsqu'on compare la taille du ménage avant la migration avec celle observée au moment de l'enquête. Après migration, le ménage s'agrandit en moyenne de plus de 2 personnes (+2,05 ; $p<0,00001$) ; une tendance qui est plus nette à Touba qu'à Dakar.

Des transferts d'argent destinés surtout aux ménages d'origine et utilisés principalement pour les dépenses alimentaires

L'analyse des envois d'argent s'appuie diversement sur les trois enquêtes de cette étude. Selon les enquêtes DEMIS et DEMIK, les ménages qui bénéficient le plus de l'argent de la migration sont les ménages migrants. A Kaolack, les ménages migrants sont ainsi plus de la moitié à avoir reçu des fonds de l'étranger au cours des douze mois précédant l'enquête. Cette proportion s'élève à 70,5% à Dakar et à 93,0% à Touba. En revanche, les ménages sont moins de 5% à recevoir de l'argent de la migration à Dakar (4,4%) et à peine plus de 10% à Touba (13,3%).

Les montants reçus fluctuent également très fortement selon le statut migratoire du ménage. Comme l'indique le tableau 1, les ménages migrants de Kaolack déclarent avoir reçu, au cours des douze derniers mois, 335000 Fcfa en moyenne contre 13000 Fcfa pour les ménages non-migrants. Ces différences sont aussi particulièrement importantes à Dakar, puisque les ménages migrants déclarent avoir reçus en moyenne 675000 Fcfa contre 6300 Fcfa chez les non-migrants. Enfin, à Touba les montants varient entre 1200000 Fcfa, pour les ménages migrants, contre 24000 Fcfa pour les ménages non-migrants. A Dakar, comme à Touba, les ménages de migrants de retour se situent à une position intermédiaire. Au Mali, les sommes d'argent ont été déclarées directement par les migrants, contrairement généralement à Dakar et à Touba. Or, nous notons que ces montants moyens sont de niveaux sensiblement proches, qu'ils aient été communiqués par les migrants ou des personnes interposées. A Bamako et à Kayes, les sommes reçues par les ménages d'origine du migrant sont en moyenne de 900000 et 1000000 Fcfa. Il faut mentionner que dans ces deux sites maliens, les migrants partis dans des pays du Nord envoient 1,32 fois plus d'argent (1046000 Fcfa) que les migrants résidant dans un pays africain (790000 Fcfa).

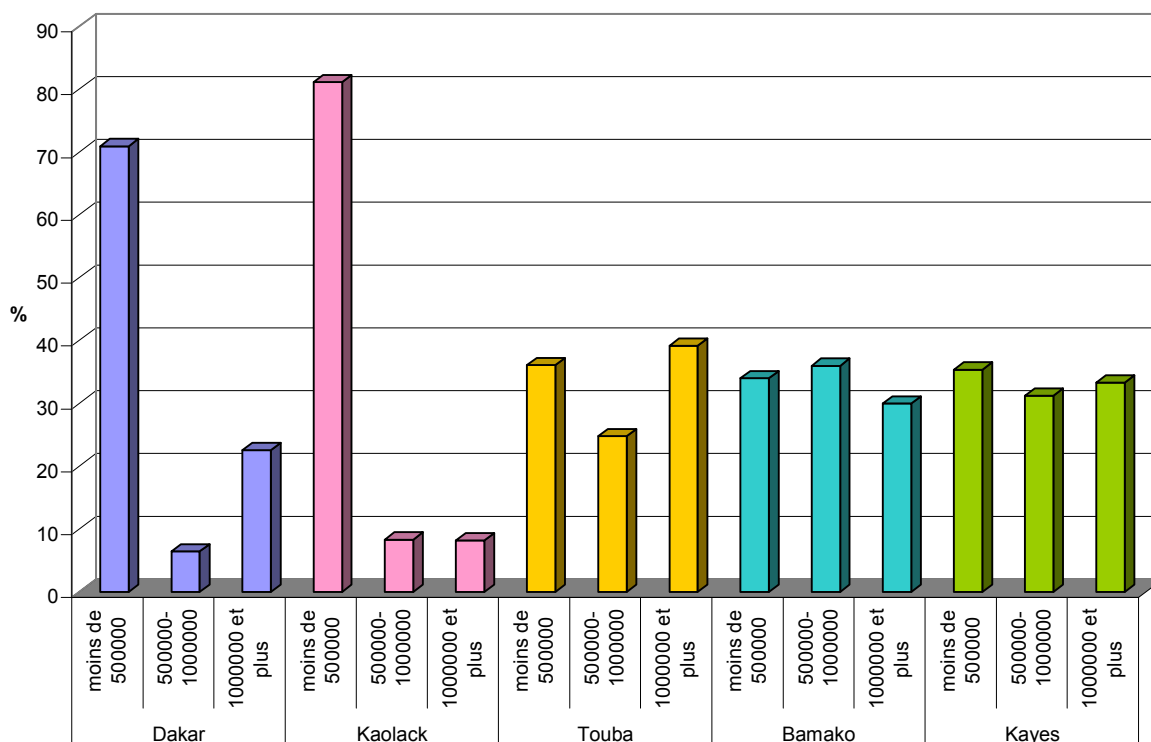
Tableau 1. Montant moyen des sommes reçues (en francs CFA) de l'étranger au cours des douze derniers mois selon la ville d'enquête et le statut migratoire du ménage

Statut migratoire des ménages	villes enquêtées				
	Kaolack	Dakar	Touba	Bamako	Kayes
Ménages migrants	335 000	675 000	1 200 000	880 000	1 000 000
Ménages migrants de retour	13 000	65 000	140 000	n.d.	n.d.
Ménages non-migrants		6 300	24 000	n.d.	n.d.

Les sommes reçues par les ménages indiquent globalement deux distributions différentes (graphique 3). A Dakar et à Kaolack, trois quarts environ des ménages migrants bénéficient de sommes annuelles inférieures à 500000 Fcfa (71% et 81%, respectivement). A contrario, les ménages percevant plus de 1000000 Fcfa par an sont à Dakar et à Kaolack de respectivement 23% et 8%. Les villes de Touba, Bamako et Kayes présentent une distribution plus équilibrée, puisque la proportion des ménages recevant moins de 500000 Fcfa est sensiblement équivalente à celle des ménages bénéficiant de plus 1000000 Fcfa par an. Dans l'ensemble, ces deux catégories de montants réunissent un tiers des ménages de chacune de ces trois villes (voir graphique 3).

Si nous considérons les sources d'envois de ces fonds, nous observons que les membres de la famille proche sont les principaux expéditeurs de l'argent de la migration. A Kaolack, la moitié des envois proviennent des enfants du chef de ménage (50,1%) ; le reste étant issu principalement des frères et des sœurs (25,0%) et de l'époux (13,7%) ou d'autres parents (9,6%). A Dakar et à Touba, les fonds proviennent en moyenne de 1,1 personnes et de 1,2 personnes, respectivement. Si nous mettons ces résultats en perspective du nombre moyen de migrants internationaux par ménage (voir graphique 2), nous observons alors que seulement la moitié des migrants d'un ménage de Dakar (52%) envoient régulièrement de l'argent, contre 85% des migrants à Touba. A Dakar, les personnes les plus souvent citées parmi les donateurs sont le chef de ménage (19%), ses enfants (29%) ou encore ses frères et sœurs (24%). A Touba, le migrant est souvent le chef de ménage ; il constitue un financier pour son ménage d'origine dans 43% des ménages migrants. En revanche, les enfants du chef de ménage n'envoient de l'argent de l'étranger que dans 17% des ménages migrants de Touba. Comme à Dakar, les frères et sœurs du chef de ménage sont une source d'envois d'argent pour 28% des ménages migrants. Enfin, les parents éloignés sont cités, à Dakar et à Touba, par 10 à 13% des ménages.

Graphique 3. Sommes d'argent de la migration reçues par les ménages au cours des douze mois précédant l'enquête, selon la ville. DEMIS, 1997/98 ; DEMIK, 1997 et Mali, 2000

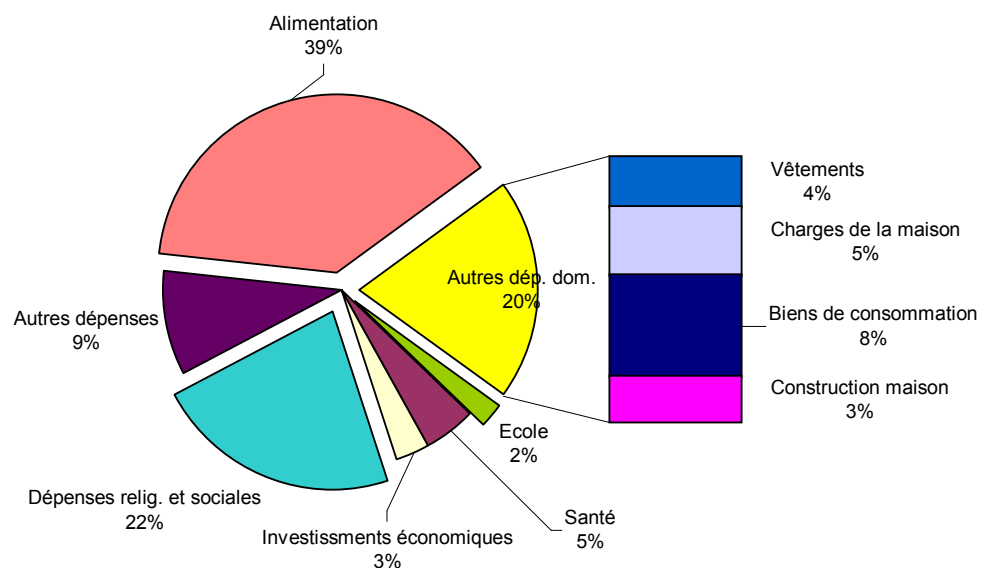


Qu'elle que soit la ville enquêtée et que le déclarant soit un membre du ménage d'origine ou le migrant international lui-même, les transferts d'argent sont toujours très majoritairement utilisés pour assurer les dépenses essentielles du ménage (alimentation, vêtements, charges du logement...). A Kaolack, l'argent de la migration sert principalement à satisfaire les besoins quotidiens du ménage (41%), les dépenses de santé (23%) et dans une moindre mesure pour effectuer des investissements immobiliers (13%). Nous retrouvons globalement cette répartition des dépenses avec l'enquête DEMIS, et ceci aussi bien à Dakar qu'à Touba. Comme l'illustre le graphique 4, les ménages qui reçoivent de l'argent de l'étranger, emploient ces sommes principalement pour les dépenses domestiques de la famille. Près de la moitié du montant total des transferts d'argent sont ainsi destinées à l'alimentation (39%), à l'achat de vêtements (4%) et de biens de consommation courante (8%). Par ailleurs, une partie importante de l'argent provenant de l'étranger est consacrée aux dépenses pour les cérémonies religieuses et familiales (22%). Enfin, il faut noter qu'une faible

proportion de cet argent est alloué aux frais de scolarité des enfants (2%) et aux dépenses médicales (5%). De même, la construction ou la rénovation du logement ne mobilise que 3% des envois d'argent.

Cette structure des dépenses de consommation n'est pas très éloignée de celle relevée auprès de l'ensemble des ménages. Selon l'enquête ESAM II, menée en 2002/2003, les ménages sénégalais urbains consacrent un peu moins de la moitié des dépenses (48,7%) à l'alimentation (DPS, 2004). Or, la prépondérance du poste alimentaire dans les dépenses des ménages non-migrants, comme dans l'utilisation des transferts monétaires, montrent déjà clairement que ces envois d'argent de l'étranger répondent à une stratégie de survie. En fait, les différences les plus notables concernent le logement, la santé et les dépenses pour les cérémonies. Pour l'ensemble des ménages urbains, les dépenses de logement représentent 20%, contre 5 à 8% des dépenses réalisées avec l'argent de la migration, pour les ménages migrants. Cet écart relativement important pourrait s'expliquer par une proportion plus grande de propriétaires parmi les ménages migrants. Nous savons en effet que les migrants internationaux investissent généralement assez rapidement dans la construction d'une maison (Tall, 1994). Par ailleurs, la santé mobilise 5,0% des envois dans les ménages migrants, alors qu'elle ne représente que 1,8% des dépenses des ménages urbains. Cette différence doit probablement être mise sur le compte de l'édification de l'hôpital de Touba, auquel les migrants mourides ont fortement contribué. Enfin, le différentiel le plus notable concerne les dépenses pour les cérémonies, puisqu'il s'exprime dans un rapport de 1 à 10 ; les ménages urbains consacrant 2,3% des dépenses à ce poste, contre 22,0% de l'argent de la migration pour les ménages migrants de Dakar et de Touba. La très forte fonction sociale et symbolique de ces dépenses ainsi que la visite des migrants, de préférence généralement au moment des fêtes religieuses (Korité, Tabaski et Magal), expliquent sans doute cet écart.

Graphique 4. Utilisation de l'argent de la migration par les ménages d'origine, DEMIS, 1997/98



Pour terminer, signalons que contrairement aux deux autres enquêtes, l'étude réalisée au Mali interroge, non pas un des destinataires des transferts d'argent – soit le ménage d'origine –, mais le migrant international qui procède à l'ensemble des envois. Or, cette technique de collecte sans doute moins biaisée au regard des transferts d'argent, confirme globalement les observations réalisées à

partir des ménages d'origine. A Bamako comme à Kayes, les migrants de retour déclarent envoyer de l'argent, lors de leur dernière migration, essentiellement pour assurer les dépenses familiales (alimentation, santé, cérémonie). Ce poste de dépenses est mentionné par près de 80% des migrants interrogés.

Des investissements économiques et sociaux faiblement supportés par l'argent de la migration

Contrairement à une idée fort répandue, les migrants internationaux n'apparaissent pas dans ces différentes enquêtes comme d'importants acteurs du développement économique local. Au Mali, ces migrants ne sont qu'un peu plus de 20% à avoir envoyé de l'argent (au ménage d'origine ou à un courtier) pour des investissements économiques (21%). Par ailleurs, si nous considérons les investissements réalisés au niveau du ménage, nous constatons qu'à Dakar et à Touba, seulement 3% des sommes reçues par les ménages sont destinées à des investissements économiques, hors financement immobilier (voir graphique 4).

De manière générale, nous observons à partir du tableau 2 que les ménages migrants sont 1,5 fois plus nombreux à posséder une entreprise non agricole ($p < 0,00001$). Il s'agit le plus souvent d'une petite entreprise (commerce, métiers de la construction/réparation, artisanat...) à caractère familial. De même, les ménages migrants de retour sont à Touba 3,1 fois plus nombreux à posséder une entreprise que les ménages non-migrants ($p < 0,00001$). Pour autant, si nous notons un lien entre la possession d'une entreprise et l'expérience de la migration internationale au niveau du ménage, une proportion assez faible de ces ménages déclarent avoir financé cette affaire avec l'argent reçu de l'étranger. Si un ménage migrant sur trois (31%) possède à Dakar et à Touba une petite entreprise, cet établissement n'aura été financé avec l'argent de la migration qu'une fois sur six (20,3%). A Kaolack, 13% des ménages enquêtés possèdent une entreprise non-agricole et seulement 17,8% d'entre eux l'ont financé avec l'argent de la migration. Enfin, les transferts d'argent participent au financement de l'entreprise d'un ménage migrant 1,8 fois plus souvent à Touba qu'à Dakar. Toutefois, cette différence importante n'est pas significative ($p = 0,052$).

Tableau 2. Possession et financement d'une entreprise non agricole selon la ville enquêtée et le statut migratoire du ménage (en %). DEMIS, 1997/98 et DEMIK, 1997

Possession et financement d'une entreprise non agricole	Villes enquêtées			
	Dakar	Touba	Total	Kaolack
Ménages possédant une ENA	20,1	33,3	23,0	13,0
Ménages migrants	30,0	32,3	30,8	n.d
Ménages migrants de retour	16,8	52,0	22,6	n.d
Ménages non-migrants	19,1	27,1	20,6	n.d
Financement de l'ENA avec de l'argent de la migration	5,3	14,8	8,2	17,8
Ménages migrants	15,7	28,1	20,3	n.d
Ménages migrants de retour	8,0	20,3	12,6	n.d
Ménages non-migrants	0,0	1,4	0,4	n.d

Bien que les investissements sociaux de niveau communautaire transitent sans doute assez peu par le ménage d'origine, ces flux d'argent pourraient néanmoins donner une idée même approximative de son importance relative. A Dakar, à peine 2% des ménages déclarent avoir reçu de l'argent au bénéfice de la collectivité (quartier de résidence). Cette proportion atteint près de 20% à Touba. Les sommes d'argent envoyés aux ménages pour la collectivité, au cours des douze mois précédant l'enquête, sont en moyenne de 170000 Fcfa à Dakar et de 140000 Fcfa à Touba. A Dakar, ces sommes sont principalement destinées à des investissements religieux (mosquée, fêtes, dons de charité...). Par ailleurs, environ 15% des dons sont destinés à la construction ou à la rénovation d'écoles. A Touba aussi, ces sommes sont essentiellement consacrées à des investissements religieux. Cependant, l'autre

secteur d'investissement, n'est plus ici l'école, mais l'hôpital, pour environ 12% des ménages gestionnaires de ces dons.

Au Mali enfin, seuls un quart des migrants internationaux déclarent avoir donné de l'argent pour des investissements communautaires (25%). Les migrants ayant résidé, lors de leur dernière migration, dans un pays du nord sont deux fois plus nombreux à participer aux projets collectifs (31%) que les migrants partis dans un pays africain (15%).

Les informations recueillies à partir des enquêtes DEMIS et DEMIK sous-évaluent vraisemblablement les sommes investies par le migrant dans les secteurs économiques productifs et sociaux. Il est probable en effet que ces investissements se fassent aussi en dehors du ménage d'origine, via un courtier de confiance ou directement par le migrant, au moment de ses visites ou de son retour définitif. Néanmoins l'enquête réalisée au Mali, auprès des migrants, indique l'assez faible niveau d'utilisation de l'argent de la migration pour des investissements économiques et sociaux : une information partiellement confortée par les enquêtes menées au Sénégal.

Une dépendance vis-à-vis de l'argent de la migration plus forte à Touba qu'à Dakar

Pour clore cette description des ménages, signalons que l'enquête DEMIS informe non seulement sur les montants d'argent donnés aux ménages d'origine et sur leur utilisation, mais elle permet également d'évaluer le niveau de dépendance économique du ménage par rapport à ces dons provenant de l'étranger. Pour chaque poste de dépenses, l'enquête renseigne ainsi sur le montant total qui y a été consacré au cours des trente derniers jours ou des douze derniers mois et sur la part de ces dépenses qui revenait à l'argent de la migration.

A partir de ces informations, nous relevons que sur l'ensemble de l'échantillon des ménages, un peu plus de 10% des dépenses domestiques (12,6%) et des dépenses pour les cérémonies familiales et religieuses (13%) sont effectuées grâce à l'argent de la migration. En revanche, seulement 4,5% des investissements économiques du ménage sont financés par l'étranger. Au-delà de ces chiffres globaux, l'aide fournie par l'argent de la migration varie bien évidemment très fortement selon le statut migratoire du ménage (voir tableau 3). A Dakar comme à Touba, les dépenses des ménages non-migrants ne sont pratiquement pas supportées par les envois d'argent de l'étranger : au plus cette participation s'élève à 2% des dépenses domestiques et 3% des dépenses pour les cérémonies religieuses et familiales (tableau 3). A l'opposé, nous remarquons que selon la ville d'enquête les transferts d'argent permettent de réaliser entre un tiers et trois-quarts des dépenses domestiques et des dépenses pour les cérémonies parmi les ménages migrants.

Tableau 3. Proportion (en %) des dépenses et des investissements du ménage d'origine assurées par l'argent de la migration, selon les postes de dépenses, le statut migratoire du ménage et la ville d'enquête. DEMIS, 1997/98.

Dépenses / investissements	Dakar		Touba		Total	
	Ménages migrants	Ménages non-migrants	Ménages migrants	Ménages non-migrants	Ménages migrants	Ménages non-migrants
Dépenses domestiques courantes	36,9	1,6	72,4	3,8	55,9	2,2
dont dépenses alimentaires	29,6	1,4	73,4	3,4	45,7	1,8
Dépenses pour cérémonies fam. et relig.	42,9	2,9	72,7	4,5	57,1	3,2
Investissements immobiliers	5,1	0,6	24,9	0,2	12,4	0,5
Investissements économiques	5,2	0,4	48,2	1,5	23,7	0,6

De même, on note que les ménages migrants de Touba dépendent plus fortement de l'argent de la migration que ceux de Dakar. Ainsi, dans la ville sainte, les dépenses domestiques courantes, comme l'alimentation, et les dépenses pour les cérémonies et les fêtes religieuses sont assurées à plus de 70% par l'argent de la migration. A Dakar, cette proportion ne dépasse pas les 30 à 40% , selon le poste de dépenses (tableau 3). Cet écart entre les deux villes s'accroît encore lorsque nous considérons les investissements immobiliers et économiques. Ces investissements ne sont pris en charge par les envois d'argent de l'étranger qu'à hauteur de 5% dans la capitale du Sénégal. En revanche, les transferts

d'argent assurent entre un quart et la moitié des investissements immobiliers et économiques des ménages migrants de Touba.

Au total, nous observons que les dons de la migration, en finançant une grande partie des besoins essentiels du ménage, comme l'alimentation, constituent un apport important à la survie des ménages migrants de Dakar et de Touba. Cependant, l'argent de la migration participe aussi à Touba à un processus d'enrichissement du ménage d'origine, en favorisant les investissements immobiliers et économiques. Cette distinction entre Dakar et Touba doit être interprétée tout d'abord à la lumière des caractéristiques de la migration dans ces deux villes : les migrants de Dakar s'inscrivent sans doute davantage dans un processus d'insertion dans le milieu d'accueil et vont vivre, pour certains, dans des pays du sud où les capacités d'épargne sont moins importantes. Par ailleurs, il faut rappeler que les processus d'individualisation à l'œuvre à Dakar, s'expriment probablement aussi à l'intérieur des stratégies migratoires, un peu moins collectives.

L'argent de la migration internationale : obligation du don, survie des ménages d'origine et effet de dépendance

Les analyses multivariées, rappelons-le, n'ont été réalisées que pour les zones de Dakar/Pikine et de Touba. De manière générale, on constate, avec le tableau 4, que le premier modèle explique de façon satisfaisante les montants des transferts reçus par les ménages migrants⁸. Selon le coefficient de détermination R^2 ajusté, les variables indépendantes introduites dans le modèle expliquent 58% de la variation de la variable dépendante. Selon le test de signification global, le modèle est dans son ensemble significatif ($F=60,46$; $p<0,00001$). L'analyse des résidus a permis de vérifier l'absence d'hétéroscédasticité ; enfin les facteurs d'inflation de la variance n'indiquent pas de collinéarité importante entre les variables explicatives (ces analyses de diagnostic ne sont pas présentées ici).

Globalement, il ressort de la lecture du tableau 4 les résultats suivants. L'importance des envois d'argent dépend fortement des capacités des migrants à épargner. Ainsi, les ménages dont au moins un des migrants travaillent dans un pays du nord, ou qui sont partis depuis plus de 5 ans, ont une probabilité beaucoup plus grande de recevoir de l'argent que les autres ménages de migrants ; les coefficients de ces deux variables étant les plus élevés de l'équation (respectivement 1,17 et 0,72). La résidence dans un pays du nord (France, Italie et Espagne notamment) signifie sans aucun doute, pour nombre de migrants, une rémunération plus élevée et plus régulière qu'une migration vers un autre pays africain. L'ancienneté de la migration indique également une meilleure assise économique et par conséquent une capacité plus grande à transférer de l'argent.

De même, nous notons que les ménages dont au moins un parent, non-membre du ménage, habite à l'étranger ont plus de chance de recevoir des envois d'argent que les autres ménages migrants. Cette relation statistique indique donc clairement que la migration ne bénéficie pas seulement aux ménages d'origine ; les retombées monétaires de la migration internationale allant également à d'autres ménages, même si malgré tout, le ménage auquel appartient le migrant perçoit la plus grande partie des retours d'argent. Enfin, comme nous le supposions, le nombre de migrants internationaux ayant un emploi rémunéré à plein temps agit positivement sur le montant reçu par le ménage au Sénégal. Mais, il est à noter que d'après la valeur du coefficient ($\beta = 0,16$), cette variable explique moins fortement le montant d'argent envoyé que les autres caractéristiques de la migration. Sans doute, faut-il considérer ici que les Sénégalais partis dans les années quatre-vingt-dix s'insèrent assez souvent dans des activités commerciales saisonnières.

⁸ Signalons que la variable dépendante est ici le logarithme des montants transférés aux ménages migrants. Les coefficients de l'équation ne s'interprètent donc pas directement.

Tableau 4. Facteurs associés au logarithme du volume d'argent envoyé aux ménages d'origine par les migrants internationaux. Régression linéaire multiple. DEmIS, 1997/98.

Variabes	coefficient	P> t
Ville de résidence (réf. Dakar)	0,7100 (0,096)	0,000
Au moins un parent non membre du ménage à l'étranger *	0,4678 (0,102)	0,000
Taille du ménage	-0,0056 (0,007)	0,441
Au moins 50% de femmes dans dans le ménage *	0,5024 (0,089)	0,000
Au moins 40% de jeunes de moins de 18 ans dans le ménage *	0,4704 (0,097)	0,000
Au moins une personne de plus de 65 ans dans le ménage *	0,0437 (0,100)	0,663
Ménage multirésidentiel *	-0,0448 (0,016)	0,005
Au moins un migrant résidant dans un pays du nord *	1,1731 (0,113)	0,000
Au moins la moitié des migrants n'ont jamais été à l'école *	0,0987 (0,101)	0,330
Au moins un migrant parti il y a plus de 5 ans *	0,7223 (0,119)	0,000
Nombre de migrants ayant une activité rémunérée à plein temps	0,1553 (0,066)	0,020
Nombre de non-migrants ayant une activité rémunérée à plein temps	-0,0201 (0,068)	0,768
Regroupement familial *	-0,3167 (0,468)	0,499
Constante	11,2126 (0,150)	0,000
R ² ajusté	0,5853	
Observations	551	

Entre parenthèse : erreur standard

* : variable dichotomique

Pour finir avec cette première hypothèse, nous devons signaler que le regroupement familial est associé, comme attendu, de façon négative avec le montant d'argent reçu par le ménage d'origine, mais que cette relation n'est pas significative. Cependant, il est très difficile de rejeter l'hypothèse d'un effet négatif de cette variable, dans la mesure où les ménages dont les migrants ont fait venir leur épouse et leurs enfants sont trop peu nombreux (moins de 2% de l'échantillon) pour permettre une estimation robuste (voir le niveau erreur standard au tableau 4).

Comme nous le suggérons plus haut, les sommes reçues par le ménage d'origine dépendent aussi des charges et des besoins du ménage d'origine. Nous constatons ainsi que le niveau de dépendance au sein du ménage, mesuré ici par la proportion de jeunes de moins de 18 ans, est associé positivement aux montants d'argent envoyés par les migrants internationaux. Au regard de la valeur du coefficient, cette liaison apparaît même relativement forte ($\beta = 0,47$). Un taux de féminité du ménage supérieur à 50% (nombre de personnes de sexe féminin/effectif total du ménage) favorise, de la même façon, l'envoi de sommes d'argent plus importantes. Compte tenu de la plus faible participation des femmes

à la main d'œuvre⁹, cette liaison pourrait indiquer, comme pour la variable précédente, l'effet du niveau de la dépendance économique des ménages sur les transferts d'argent.

Cependant, il faut noter aussi, *a contrario*, que ni la présence de personnes âgées dans le ménage, ni le nombre de non-migrants actifs à plein temps, ne déterminent de façon significative les quantités d'argent expédiées par les migrants. Concernant cette dernière variable, nous pouvons peut être expliquer cette absence de relation¹⁰ par une activité professionnelle temporaire assez importante, notamment à Dakar : près de 40% des actifs ont travaillé moins de 11 mois au cours de l'année précédant l'enquête, avec une durée moyenne de 6,3 mois. Par ailleurs 10,5% des actifs ont déclaré avoir travaillé de façon très irrégulière. Il est donc possible que les migrants évaluent les besoins du ménage en tenant compte aussi du niveau d'activité temporaire de ses membres, information qui n'est pas capté par notre variable.

Enfin, nous observons que les ménages multirésidentiels reçoivent globalement un peu moins d'argent que les autres ménages ($\beta = - 0,04$) ; la redistribution des revenus de la migration se faisant, non pas tellement sur la base de la taille du ménage – cette variable n'agissant pas sur la quantité d'argent transféré, comme le montre le tableau 4 – mais par rapport au nombre de ménages dont est responsable le migrant. Précisons que les ménages multirésidentiels se composent généralement du ménage souche et d'un ménage issu d'une union polygame.

Après contrôle des caractéristiques du ménage et du migrant, nous constatons que le milieu de résidence du ménage est associé de façon significative avec le montant global d'argent reçu de l'étranger. Les ménages de Touba reçoivent ainsi beaucoup plus d'argent que les ménages migrants de Dakar. L'intensité de cette relation semble d'ailleurs particulièrement forte, comme l'indique la valeur du coefficient : 0,71. Pour interpréter cet effet contextuel, il faut sans doute reprendre certaines conclusions d'une étude précédente sur les déterminants de la migration internationale (Lalou et Ndione, 2003).

Contrairement à Dakar, Touba était une ville sans véritable modernité économique et sociale. De par son organisation sociale et familiale, elle pouvait même être considérée comme une expression paroxystique de la société rurale wolof. Cet attachement fondamental à la tradition et aux valeurs rurales explique sans doute que la famille, institution centrale de la société wolof (Diop, 1985), soit un cadre décisionnel et organisationnel privilégié de la migration internationale. Finalement, la migration internationale est à Touba, comme souvent en milieu rural sénégalais, une stratégie familiale de maximisation des revenus, dont une des marques les plus évidentes est le haut niveau de transfert monétaire.

En revanche dans la capitale sénégalaise, la monétarisation de l'économie, l'affirmation de l'Etat moderne, le salariat et la scolarisation constituent des lignes de force, qui rendent possible des processus d'individualisation, marqués par une utilisation stratégique de registres de valeurs jugés opposés (communauté/individu ; solidarité/autonomie). C'est sans doute dans cette perspective que nous devons interpréter les transferts d'argent moins importants pour les ménages d'origine résidant dans la capitale. Il faut bien sûr rester prudent dans l'affirmation d'une individualisation du projet migratoire, d'autant que contrairement à nos hypothèses, le niveau d'instruction des migrants ne paraît pas favoriser clairement un affaiblissement du lien de solidarité avec le ménage d'origine. Selon le tableau 4, les ménages dont les migrants n'ont pas été à l'école reçoivent un peu plus d'argent que les autres ménages migrants, mais cette relation n'est pas significative. A Dakar, la migration internationale se construit donc à partir de logiques qui disent peut-être autant l'automatisation de l'individu que les stratégies familiales de survie.

Au terme de cette première analyse, il apparaît clairement que les migrants sénégalais améliorent davantage les conditions de vie de leurs ménages d'origine lorsqu'ils partent travailler dans un pays du nord. Ce constat est d'ailleurs largement intégré par les non-migrants, puisque 92% de ceux qui souhaitent migrer, disent leur intention de partir vivre dans un pays du nord (Italie, USA, France, Espagne...). De même, nous avons vu que la capacité des migrants internationaux à envoyer de

⁹ Selon l'enquête de l'ESAM II, le taux d'activité des Dakaroises était, en 2001-2002, de 31% contre 57% pour les Dakarois, et dans les autres villes respectivement de 40 et 52% (DPS, 2004 : 105).

¹⁰ Il faut mentionner toutefois que cette association, si elle n'est pas significative, est de sens négatif, comme attendu.

l'argent dépend du temps, plus ou moins long, de leur insertion professionnelle sur le lieu de destination. Si les morphologies migratoires influencent assez fortement le niveau des transferts d'argent, l'effet des caractéristiques du ménage d'origine ressort en revanche plus mitigé. Une assez forte dépendance économique, telle qu'elle s'exprime au travers de la structure du ménage par sexe et par âge, favorise des envois d'argents plus importants. Cependant, nous observons aussi que la taille du ménage et l'activité professionnelle des non-migrants ne semblent pas être des critères qui déterminent le montant d'argent envoyé de l'étranger.

En somme, les dons réalisés par les migrants ne répondent pas seulement à une utilité économique – la survie alimentaire du ménage – évaluée à partir d'un calcul de besoins, pas plus qu'ils ne sont complètement, dans une logique de réciprocité, la contrepartie proportionnelle et équilibrée d'un premier don : l'appui du ménage au départ du migrant. Si l'explication des sommes d'argent échappe en partie à notre équation, c'est sans doute parce qu'il importe de replacer cette pratique dans le système social qui la conditionne. Le don (ou la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre) constitue un principe fondamental du système de relations entre les personnes (Mauss, 1973). Le don permet la structuration et la reproduction du lien social. C'est d'ailleurs ce que signale probablement en partie l'impact du lieu de résidence sur le volume des sommes perçues. La confrérie mouride, dont Touba est la ville sainte, est un système construit autour d'une relation fondamentale qui lie le disciple (taalibe) à son marabout (sërin). Ces liens d'allégeance sont bien sûr mystiques, mais ils s'expriment aussi sur le plan économique par les dons au marabout (addiya), qui revêtent souvent un caractère d'obligation. Le don est par conséquent central à la culture mouride. En outre, comme nous l'avons déjà mentionné, Touba se caractérise, à l'opposé Dakar, par une organisation sociale et familiale fortement empreinte d'une traditionnalité rurale : les rapports sociaux sont très hiérarchisés et le collectif prime sur l'individu. Dans ce contexte, il est aisé de comprendre que le don soit une pratique particulièrement prégnante au sein de la communauté et des familles de Touba.

Ainsi que nous avons pu le voir dans la section précédente, les ménages dépendent diversement de l'argent de la migration pour assurer leur survie alimentaire. Un premier contraste ressort entre les villes de Dakar et de Touba. Les ménages migrants de Touba dépendent 2,5 fois plus des dons d'argent de l'étranger pour assurer leurs dépenses alimentaires que les ménages de Dakar (Tableau 3). Pour prolonger cette analyse de la dépendance financière des ménages migrants, nous avons procédé à une analyse par régression logistique binaire.

Comme précédemment, cette analyse multivariée a été réalisée seulement à partir de l'enquête DEmIS de Dakar et Touba. Les deux autres enquêtes, menées à Kaolack et à Bamako et Kayes, reposant sur des approches différentes de l'utilisation des fonds reçus. Dans ces deux dernières enquêtes, les dépenses de consommation familiale sont appréciées uniquement par rapport aux montants en provenance de l'étranger et non par rapport à l'ensemble des revenus du ménage. De manière générale, on constate, avec le tableau 5, que le gain de vraisemblance obtenu par la dérivation de la fonction est de 34% (pseudo R^2) et que le modèle ajustent correctement les données observées (voir test d'ajustement)¹¹. Avant d'en venir à la présentation des résultats, rappelons que la variable dépendante distingue les ménages migrants dont l'argent de la migration assure moins de 45% des dépenses alimentaires et ceux pour lesquels les dépenses alimentaires sont assurés à 45% ou plus par l'argent de la migration.

A la lecture du tableau 5, nous remarquons tout d'abord que le niveau de dépendance alimentaire du ménage est assez fortement influencé par la structure du ménage et par l'activité économique de ses membres non-migrants. Ainsi, les ménages qui sont composés d'au moins une personne âgée ou de plus de 40% de jeunes de moins de 18 ans sont plus susceptibles d'être fortement dépendants de l'argent de la migration (pour les dépenses alimentaires) que les autres ménages (respectivement : $OR=3,4$; $p=0,005$ et $OR=2,5$; $p=0,031$). De même, les ménages constitués de plusieurs non-migrants ayant une activité rémunérée à plein temps sont moins dépendants de l'argent de la migration que les autres ménages ($OR=0,35$; $p<0,001$). En revanche, nous n'observons pas de relation significative avec la proportion de femmes dans le ménage. Enfin, si les ménages composés d'une part importante de personnes potentiellement inactives (jeunes et personnes âgées) accroît leur propension à être

¹¹ Le test du Khi deux de Hosmer et Lemeshow signale que le modèle ajuste bien les données lorsqu'il n'est pas significatif.

fortement dépendants sur le plan alimentaire, la taille du ménage, considérée ici comme variable continue, agit dans un sens contraire : les grands ménages sont significativement moins dépendant que les petits ménages (OR=0,93 ; p=0,011). Nous avons vérifié à ce propos que les variables exprimant la structure du ménage ne sont pas fortement corrélés avec la taille du ménage (les coefficients de corrélation sont inférieurs à 0,20). Cette relation pourrait donc indiquer une capacité plus importante des ménages de grande taille à générer ponctuellement des revenus, à partir d'activités qui ne sont pas nécessairement permanentes.

Dans une section précédente, nous envisagions l'hypothèse que le niveau de dépendance alimentaire du ménage est associé au volume d'argent transféré annuellement par le migrant. En effet, il semble logique que les ménages qui ne reçoivent aucun argent de l'étranger soient autonomes sur le plan des dépenses alimentaires, alors que pour que les ménages soient totalement dépendants, il faut qu'ils perçoivent une quantité d'argent, que l'on peut estimer assez importante. Pour évaluer cette relation, nous avons choisi de considérer, non pas les montants des transferts, mais les caractéristiques de la migration, qui, comme nous venons de le voir, sont des variables fortement associées aux envois d'argent des migrants (Tableau 4).

Dans l'ensemble, nous observons, conformément à nos attentes, qu'une migration dans un pays du nord ou qu'un séjour de plus de 5 ans sont associés positivement à une dépendance alimentaire forte (i.e. les dépenses alimentaires sont assurés à 45% ou plus par l'argent de la migration). Le tableau 5 indique de la même façon que le nombre de migrants actifs de manière permanente augmente la probabilité du ménage d'origine d'être fortement dépendant de l'argent de la migration (OR=2,5 ; p=0,001). Toutes ces associations statistiques signalent donc indirectement, à notre sens, l'effet des montants d'argent reçus de l'étranger sur le niveau de dépendance alimentaire des ménages d'origine.

Pour terminer cette présentation des résultats, signalons que le lieu de résidence indique un effet de type « contextuel » sur le degré de dépendance du ménage. Les ménages résidant à Touba ont une plus forte probabilité d'être fortement tributaire de l'argent de la migration que les ménages de Dakar. Toutefois, nous devons rester prudent dans l'analyse de cette relation statistique, dans la mesure où le modèle n'intègre pas des variables contextuelles et où certaines variables de niveau ménage, fortement corrélées avec le lieu de résidence, sont mal ou pas contrôlées. Ces limites méthodologiques rappelées, il est un fait que comparé à Dakar, le marché de l'emploi est à Touba plus restreint et plus segmenté, puisque essentiellement organisé autour des activités du commerce informel. Donc, les habitants de Touba bénéficieraient sans doute d'opportunités d'emploi plus limitées qu'à Dakar ; une situation qui à notre sens est à relier à l'histoire urbaine de la ville sainte.

Cette analyse montre assez clairement que la migration internationale est d'abord une stratégie de survie alimentaire pour tous les ménages qui ne disposent pas de revenus constants et suffisants. Reste que nous observons aussi que la dépendance du ménage vis-à-vis de l'argent de la migration est aussi conditionnée par l'importance des dons financiers. Cette relation statistique résulte bien évidemment d'un effet mécanique : il ne peut y avoir de dépendance économique sans envois importants d'argent.

Cependant, nous pouvons nous interroger si l'envoi régulier de grandes sommes d'argent ne favorise pas aussi, de façon perverse, le développement de logiques rentières au sein de certains ménages ; l'aide empêchant d'activer les ressources existantes dans l'environnement du ménage d'origine. En effet, si le niveau de l'aide des migrants est disproportionné par rapport aux ressources propres du ménage, ces dernières apparaîtront négligeables aux yeux des membres du ménage, entraînant alors un processus de dévalorisation et de décapitalisation de ces dites ressources et plaçant les individus dans une position d'« attente ». Cette dynamique est sans doute celle qui est généralement à l'œuvre dans des zones rurales d'émigration, comme Kayes, ou dans certaines villes comme Touba. A ce titre, la surreprésentation des non-migrants dans les ménages migrants, par rapport aux autres ménages, particulièrement à Touba (graphique 2), doit suggérer un tel effet de dépendance. Mais, pour bien cerner la complexité de la problématique de dépendance, il faut considérer aussi que la situation où l'on parle de dépendance est la même que celle où il est question de solidarité. En fait, la dépendance est une relation sociale consentie par tous et reposant en partie sur une mutuelle satisfaction. Par le don, le ménage d'origine parvient à survivre et à rester dans son milieu, et par le don le migrant maintient le lien avec son milieu de départ et valorise sa position sociale. Cette fonction sociale du don

explique aussi l'importance des envois d'argent au profit de la communauté et pour financer des cérémonies.

Tableau 5. Régression logistique binaire évaluant l'effet des facteurs associés à une dépendance alimentaire de plus de 45% parmi les ménages migrants, DEmlS, 1997/98.

Variables indépendantes	OR	P> z 	IC95%
Ville de résidence (réf. Dakar)	1		
Touba	3,278	0,000	1,6801 - 6,3969
Taille du ménage	1		
	0,927	0,011	0,8743 - 0,9824
Au moins 50% de femmes dans dans le ménage (réf. Non)	1		
Oui	1,286	0,501	0,6179 - 2,6759
Au moins 40% de jeunes de moins de 18 ans dans le ménage (réf. Non)	1		
Oui	2,473	0,031	1,0845 - 5,6413
Au moins une personne de plus de 65 ans dans le ménage (réf. Non)	1		
Oui	3,393	0,005	1,4403 - 7,9923
Ménage multirésidentiel (réf. Non)	1		
Oui	0,859	0,018	0,7574 - 0,9739
Au moins un migrant résidant dans un pays du nord (réf. Non)	1		
Oui	3,992	0,001	1,7938 - 8,8844
Au moins un migrant parti il y a plus de 5 ans (réf. Non)	1		
Oui	2,519	0,022	1,1443 - 5,5461
Nombre de migrants ayant une activité rémunérée à plein temps	1		
	2,475	0,001	1,4499 - 4,2231
Nombre de non-migrants ayant une activité rémunérée à plein temps	1		
	0,353	0,000	0,2133 - 0,5827
Regroupement familial (réf. Non)	1		
Oui	0,262	0,075	0,0599 - 1,1436
Nombre d'observations	779		
Pseudo R ²	0,3453		
Test d'ajustement du modèle (Khi 2 Hosmer-Lemeshow)	361,75		
Prob>Khi 2	0,864		

Tout au long de cette recherche nous avons essayé de savoir si les envois d'argent aux ménages d'origine ont une fonction d'investissement – l'aide devant faciliter l'enrichissement du ménage – ou s'il s'agit d'un simple transfert de revenu, à vocation redistributive entre les membres du ménage. Analysé à partir du ménage d'origine, la réponse est clairement la seconde : l'aide des migrants permet incontestablement, et avant tout, une redistribution des revenus entre les parents les plus riches (les migrants) et les parents plus pauvres (les personnes restées dans le pays de départ) d'une même famille. Dans cette logique, l'usage de ces transferts est donc d'abord d'assurer la survie des donataires, notamment en garantissant leurs dépenses alimentaires. A contrario, une très faible partie de ces envois d'argent revient aux investissements économiques, même si nous constatons aussi que les ménages migrants possèdent plus souvent une entreprise familiale que les ménages non-migrants.

Ce constat d'ensemble doit néanmoins être nuancé. Il est clair en effet que le niveau de l'aide apportée par le migrant introduit une modification dans les usages de l'argent reçu par le ménage d'origine. Pour évaluer cet impact, nous avons considéré quatre catégories de ménages : les ménages avec moins de 500000 Fcfa de dons, les ménages ayant reçu entre 500000 et un million de francs CFA, entre un et deux millions de francs CFA et les ménages ayant bénéficié de plus de deux millions de franc CFA par an.

A la lecture du tableau 6, nous constatons que la part des envois d'argent consacrée à l'alimentation est inversement proportionnelle aux sommes globales reçues par les ménages au cours d'une année. Les ménages bénéficiant de 500000 à 1000000 de Fcfa consacrent plus des deux tiers de cet argent à l'alimentation (69%), contre un peu plus du tiers pour les ménages les plus fortement dotés (36%). Signalons que parallèlement le niveau de dépendance alimentaire (part des dépenses alimentaires assurées par l'argent de la migration) est respectivement, pour ces deux groupes de ménages, de 65 et 92%. En opposition à cette évolution, nous trouvons les ménages de moins de 500000 Fcfa, pour lesquels à peine 16% de l'aide reçue sont allouées aux dépenses alimentaires ; l'essentiel des sommes transférées allant, pour ces ménages, aux dépenses religieuses et sociales (55%).

Tableau 6. Proportion des envois d'argent de l'étranger alloués à différents postes de dépense selon le niveau de dons reçus par les ménages d'origine, DEmIS, 1997/98.

Montants annuels des transferts	alimentation	cérémonies	investissements économiques	investissements immobiliers	santé	école
moins de 500000 Fcfa	16,3%	54,5%	1,2%	0,2%	3,2%	0,3%
de 500000 à moins 1000000 Fcfa	69,0%	12,2%	1,5%	0,7%	1,7%	1,9%
de 1000000 à moins de 2000000 Fcfa	54,5%	13,7%	1,4%	2,1%	7,6%	3,5%
2000000 Fcfa et plus	35,8%	12,9%	3,4%	10,7%	7,1%	4,3%

Par ailleurs, nous observons que plus l'aide aux ménages est importante et plus ces ménages peuvent faire des dépenses en dehors de l'alimentation. Ainsi, les ménages recevant plus d'un million de francs CFA consacrent une part croissante de l'argent transféré aux dépenses médicales et scolaires (7,3 et 3,9% en moyenne). A partir de 2000000 de Fcfa, ces ménages parviennent également à réaliser des investissements immobiliers (10,7%) et économiques (3,4%). En somme, l'accroissement du niveau de l'aide en transforme sa nature, puisqu'en plus de sa fonction de justice redistributive, qu'elle a à partir d'un certain seuil (probablement autour de 500000 Fcfa), l'aide devient aussi économiquement plus efficace – même si cette plus grande efficacité demeure marginale, avec des investissements économiques et immobiliers d'à peine 3 et 11%.

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous retenons que la migration internationale est un phénomène majeur qui, dans toutes les zones enquêtées au Sénégal (Dakar, Kaolack, Touba) et au Mali (Bamako, Kayes), concernent une proportion importante des ménages. Il s'agit aussi clairement d'un arrangement économique entre le ménage d'origine et le migrant. Si dans des études antérieures, nous avons constaté que la plupart des migrants internationaux partent avec l'appui de leur ménage, nous observons ici qu'en contrepartie presque tous les ménages de migrants bénéficient d'une aide de l'étranger. Enfin, les analyses soulignent que les dons d'argent ont une fonction économique de justice et de solidarité, en répartissant mieux les revenus à l'intérieur du ménage, et une fonction sociale, en préservant le lien entre le migrant, son ménage et plus largement sa communauté d'origine. L'aide ne permet en revanche des investissements économiques que de façon très marginale et seulement parmi les ménages pour lesquels le niveau de dons est très élevé ; ce qui ne veut pas dire que l'argent de la migration ne permet pas d'autres investissements économiques, réalisés notamment au retour du migrant ou sans la coopération du ménage d'origine, comme c'est le cas à Bamako et à Kayes. Nous avons pu noter aussi que les ménages de migrants de retour étaient à Touba 2 fois plus nombreux à posséder une entreprise familiale (commerce) que les ménages non-migrants.

Les transferts familiaux ne sont pas une pratique spécifique à la migration internationale. En Afrique sahélienne, l'économie du don côtoie et corrige les inégalités introduites par l'économie de marché. Ces transferts, qu'ils soient en nature ou en espèce, concernent à peu près tous les ménages, pauvres comme plus aisés. Néanmoins, l'enquête ESAM II, menée au Sénégal en 2001/02, indique deux situations contrastées. En milieu rural, les transferts d'argent ont une vocation redistributive, puisque se sont globalement les ménages dont le niveau de dépenses par tête est faible qui reçoivent plus d'argent. En milieu urbain, il ressort une relation inverse qui pourrait indiquer une stratégie tournée davantage vers l'enrichissement des ménages (DPS, 2004). Reste que globalement, cette économie du don, à laquelle appartient l'aide de la migration internationale, répond à une logique de solidarité, compensatrice des inégalités, et à une logique sociale de consolidation des liens intergénérationnels au sein de la famille.

Bibliographie

- Antoine P., Bocquier P., Fall A.S., Guissé Y.M. et Nanitelamio, J. (1995), Les familles dakaroises face à la crise, IFAN-ORSTOM-CEPED, 210p.
- Appleyard R (ss la dir.) (1986), « L'incidence des migrations internationales sur les pays d'origines », *Séminaire du Centre de Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économique*, 457p.
- Babou C. (2000), Touba, genèse et évolution d'une cité musulmane au Sénégal. Mémoire de DEA, département d'histoire, UCAD, multigr., 39p.
- . (2002), « Brotherhood Solidarity, Education and Migration: the Role of the Dahiras among the Murid Muslim Community of New York », *African Affairs* 101, pp. 151-170
- Bertrand M. (1996), « Émigrés internationaux face aux marchés fonciers bamakois : connivences et concurrences », *Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, Dakar, 3-6 décembre.
- Blion R. et Verrière (1998), Épargne des migrants et outils financiers adaptés. Pratiques des immigrés maliens et sénégalais résidant en France, Rapport final du Ministère de l'emploi, Direction de la Population et des Migrations, 162p.
- Cissé B. (1996), Étude sur la place des émigrés dans le développement de la partie malienne du Fleuve Sénégal, Rapport définitif, Cellule OMVS-DADSG, 104p.
- Diarra S. (2004), Étude sur les statistiques des migrants au Mali. Rapport National, Projet Migration de main-d'œuvre, BIT-UE, 27p.
- Daum C. (1993), Quand les immigrés construisent leur pays, Institut Panos/L'Harmattan, 208p.
- . (1998), Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté, Paris, Karthala, 253p.
- Diop A.B. (1985), la famille wolof, Karthala, Paris.
- Diop M.C. (1980), La confrérie mouride : organisation politique et mode d'implantation urbaine, thèse de doctorat, Lyon, 273p.
- DNSI (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique) (1996), Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU-1993), République du Mali-REMUAO, décembre 1996.
- DPS (Direction de la Prévision et de la Statistique) (2004), Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II), République du Sénégal, 260 pages.
- . (1998), Enquête sur les Migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS). 1992-1993, Rapport national descriptif, Cerpod, 123p.
- . (1991), Enquête Emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain. Région de Dakar, Rapport définitif, République du Sénégal, avril-mai.
- Ebin V. (1993), « Les commerçants mourides à Marseille et New-York. Regards sur les stratégies d'implantation », in GREGOIRE, E et LABAZEE, P., eds, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*. Paris, Karthala-Orstom, pp. 101-123.
- Gosh B. (2000), « Return Migration : reshaping Policy approaches », in B. Gosh (ed.), *Return Migration, Journey of Hope or Despair ?* Geneva, IOM/UN, pp 181-226.

- Grégory J.W. et Piché V. (1981), *The Demographic process in peripheral capitalism illustrated with African examples*, Montréal Center for Developing Area Studies, Mc Gill University.
- Gubert F. (1996), « Transferts des travailleurs émigrés, facteurs de réduction de la pauvreté au Mali? », *Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, Dakar, 3-6 décembre.
- . (1999), *La participation des Maliens au développement de la région de Kayes (Mali)*, 13p.
- Guèye C. (2002), *Touba, la capitale des Mourides*, Enda, Karthala, IRD, 536p.
- Harbison, S. (1981), « Family Structures and family Strategy in Migration Decision Making », G.F. De Jong and R.W. Gardner (réd), *Migration Decision Making : multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New York : Pergamon Press, pp.225-251
- Husson B. et Sall B. (2001), *Migration et développement. Évaluation de la stratégie du GRDR dans le bassin du fleuve Sénégal*, GSR-CIEDEL-GRDR, 77p.
- Lachaud J.P. (1999), « Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers-Monde*, décembre.
- Lalou R. et Ndione B. (2003), « Stratégies migratoires et recompositions des solidarités dans un contexte de crise. L'exemple du Sénégal urbain », *Cinquièmes journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF*, Marseille, France, 23-26 juin.
- . (2005), « Stratégies migratoires et recompositions des solidarités dans un contexte de crise. L'exemple du Sénégal urbain », in *Familles au nord, familles au sud*, (à paraître)
- Mauss M. (1973), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279.
- Mboup M. (2000), *Les Sénégalais d'Italie. Émigrés, agents du changement social*, Harmattan, 171p.
- Ndione B. et Lombard J. (2004), « Diagnostic des projets de réinsertion économiques des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 20, n° 1.
- Ndione B. et Lalou R. (2004), « Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack », *Colloque international AIDELF, Les migrations internationales : observations, analyse et perspectives*, Budapest, Hongrie, 20-24 septembre.
- Ndione B., Lalou R. et Ndiaye M. (2005), « Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack », (article soumis à *Population*, avril 2005).
- Neu D., Daum C., Diakite M., Poulteau E. et Sène S. (2000), *Évaluation du Programme Développement Local et Migration au Mali et au Sénégal. 1991 – 1998*, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, 159p.
- OIM (2001), *Migrations pour le développement en Afrique (MIDA). Programme de renforcement des capacités dans les pays africains*, Switzerland, 36p.
- Pelissier P. (1966), *Les paysans du Sénégal. Civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabrègue, 974p.
- Piché V., Mariko S. et Gingras L. (1995), « L'emploi et l'insertion sur le marché du travail », in Ss la dir. de Ouédraogo D. et Piché V., *L'insertion urbaine à Bamako*, Karthala, pp. 59-79.
- Quiminal C. (1991), *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations Soninké et transformations villageoises*, Christian Bourgeois, 223p.
- Root B.D. and De Jong G. (1991), « Family Migration in a Developing Country », *Population Studies*, 45 : 221-233.
- Simon G. (1990), « Les transferts de revenus des travailleurs maghrébins vers leurs pays d'origine », Simon G. (ed.), *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*, Sedes.
- . (2000), « Migration et développement dans les pays d'origine : remises et associations de migrants », *Réunion inter-régionale sur la participation des migrants au développement de leur pays d'origine*, Dakar-Sénégal, 9-13 octobre.
- Stark O. 1980, « On the rôle of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development », *Journal of Development Studies*, 16(1) pp.369-374.

- . (1984), « Migration decision making : a review article », *Journal of development economics*, vol. 14, pp.251-259.
- Tall S.M. (1994), « Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n°3, pp. 137-151.
- . (1995), « Kara International Exchange : une institution hybride pour le transfert de l'argent des migrants sénégalais aux États-Unis », *RESOMIS, Chronique Migrations Internationales*, n°4, juillet, IFAN-ORSTOM.
- Traoré S. et Bocquier P. (1998), Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Synthèse générale, Études et Travaux du CERPOD, n°15.
- World Bank (2000), World Development indicators 2000, 387p.
- . (2003), World Development Indicators Database, *Manuel de statistiques de la CNUCED*, août 2003.